



World Food Programme
Programme Alimentaire Mondial
Programa Mundial de Alimentos
برنامج الأغذية العالمي

Conseil d'administration
Deuxième session ordinaire
Rome, 18-21 novembre 2019

Distribution: générale	Point 7 de l'ordre du jour
Date: 18 octobre 2019	WFP/EB.2/2019/7-A/7
Original: anglais	Questions opérationnelles – Plans stratégiques de pays
	Pour approbation

Les documents du Conseil d'administration sont disponibles sur le site Web du PAM (<https://executiveboard.wfp.org/fr>).

Plan stratégique de pays — Sierra Leone (2020-2024)

Durée	1 ^{er} janvier 2020–31 décembre 2024
Coût total pour le PAM	53 256 134 dollars É.-U.
Marqueur de l'égalité femmes-hommes et de l'âge*	3

* <http://gender.manuals.wfp.org/en/gender-toolkit/gender-in-programming/gender-and-age-marker/>.

Résumé

La Sierra Leone est un pays à faible revenu et à déficit vivrier qui compte 7 millions d'habitants. Le pays ne s'est pas encore remis de l'épidémie de la maladie à virus Ebola qui a pris fin en 2016. L'économie continue de reposer essentiellement sur l'agriculture, qui emploie plus de 60 pour cent de la population et représente près de la moitié du produit intérieur brut par habitant, qui était de 506 dollars É.-U. en 2018. La sécurité alimentaire s'est améliorée depuis 2015, la proportion des habitants exposés à l'insécurité alimentaire étant passée de 49,8 pour cent à 43,7 pour cent en 2018. Les taux de retard de croissance et de malnutrition aiguë globale sont restés pratiquement inchangés, et plus de 50 pour cent des enfants et 70 pour cent des filles et femmes enceintes souffrent d'anémie.

Le présent plan stratégique de pays fixe les orientations du travail du PAM en Sierra Leone, qui vise à appuyer les initiatives nationales en vue d'éliminer la faim (objectif de développement durable 2) et de renforcer les partenariats en faveur du développement durable (objectif de développement durable 17).

Coordonnateurs responsables:

M. C. Nikoi
Directeur régional
Afrique de l'Ouest
courriel: chris.nikoi@wfp.org

M. H. Taal
Directeur de pays
courriel: housainou.taal@wfp.org

Le PAM continuera d'améliorer l'intégration de la problématique femmes-hommes dans son portefeuille d'activités, en veillant à ce que les besoins particuliers des femmes, des hommes, des filles et des garçons en matière de sécurité alimentaire et de nutrition soient abordés de manière équitable pour les deux sexes. À cette fin, il adaptera son assistance alimentaire aux besoins respectifs des femmes, des hommes, des filles et des garçons, leur permettra de participer sur un pied d'égalité à la conception, à la réalisation, au suivi et à l'évaluation des programmes et leur donnera les moyens d'améliorer leur pouvoir de décision.

La responsabilité à l'égard des populations touchées, la protection, la prise en compte des conflits et les considérations environnementales constituent des questions transversales importantes. Des approches à dimension nutritionnelle seront adoptées pour toutes les interventions intégrées du PAM axées sur la nutrition.

Le plan stratégique de pays concorde avec les stratégies du Gouvernement, notamment le Plan national de développement pour 2019–2023 et l'examen stratégique national Faim zéro pour 2019, ainsi qu'avec le Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable (2020–2023). Il compte cinq effets directs stratégiques conçus pour contribuer à l'obtention des résultats stratégiques 1, 2, 3 et 5 du PAM:

- *Effet direct stratégique 1:* Les populations touchées par une crise en Sierra Leone sont en mesure de subvenir à leurs besoins alimentaires et nutritionnels essentiels pendant et après la crise.
- *Effet direct stratégique 2:* Les élèves des écoles primaires des zones ciblées ont accès à une alimentation suffisante et nutritive pendant toute l'année scolaire.
- *Effet direct stratégique 3:* D'ici à 2025, l'état nutritionnel des populations vulnérables sur le plan nutritionnel vivant dans les districts ciblés, notamment les enfants et les adolescentes et les femmes enceintes ou allaitantes, s'améliore pour atteindre les objectifs nationaux.
- *Effet direct stratégique 4:* D'ici à 2030, les petits exploitants et les communautés des zones ciblées disposent de moyens d'existence résilients qui leur permettent de mieux subvenir à leurs besoins en matière de sécurité alimentaire et de nutrition.
- *Effet direct stratégique 5:* D'ici à 2024, les institutions nationales et infranationales disposent de capacités renforcées pour gérer les programmes de sécurité alimentaire et de nutrition.

Projet de décision*

Le Conseil approuve le plan stratégique pour la Sierra Leone (2020–2024) (WFP/EB.2/2019/7-A/7), pour un coût total pour le PAM de 53 256 134 dollars É.-U.

* Ceci est un projet de décision. Pour la décision finale adoptée par le Conseil, voir le document intitulé "Décisions et recommandations" publié à la fin de la session du Conseil.

1. Analyse de la situation

1.1 Contexte national

1. La Sierra Leone est un pays à faible revenu et à déficit vivrier qui compte 7 millions d'habitants (3 490 978 hommes et garçons et 3 601 135 femmes et filles)¹. Elle est classée 184^{ème} sur 189 pays selon l'indice de développement humain de 2018 et enregistre un produit intérieur brut (PIB) par habitant de 506 dollars². Selon l'indice de développement humain, il existe de fortes disparités entre les sexes, le score pour les hommes et les garçons étant de 0,446, et celui pour les femmes et les filles de 0,389. La Sierra Leone se place au 181^{ème} rang sur 191 pays selon l'indice de richesse globale de 2019.
2. Les taux de pauvreté sont plus élevés dans les zones rurales (72,2 pour cent) que dans les centres urbains (18,4 pour cent à Freetown), et presque 81 pour cent de la population vit en dessous du seuil de pauvreté, soit 1,90 dollar par jour³. Près de 70 pour cent des personnes pauvres vivant en milieu rural sont des femmes⁴. Pujehun est le district le plus pauvre de la Sierra Leone, avec une incidence de la pauvreté qui atteint 87,2 pour cent, suivi de Koinadugu (86,5 pour cent) et de Tonkolili (85,4 pour cent).
3. La Sierra Leone peine à se remettre de l'épidémie de la maladie à virus Ebola de 2014-2016, qui a mis à mal presque tous les secteurs de l'économie et le tissu social, et à recouvrer le niveau socioéconomique auquel elle était parvenue après la fin de la guerre civile en 2002. La croissance annuelle du PIB est de 6,1 pour cent, bien en deçà du chiffre de 20,1 pour cent enregistré en 2013. Le dernier coefficient de Gini en date, qui est de 34, témoigne d'une répartition inéquitable et inégale des richesses. Les conditions de sécurité sont stables dans le pays, mais le fait que le chômage touche 70 pour cent des jeunes peut être facteur de troubles sociaux.
4. L'économie du pays repose essentiellement sur l'agriculture, qui emploie plus de 60 pour cent de la population (principalement des femmes et des filles) et représente près de la moitié du PIB. Or de nombreux problèmes persistent. Depuis la fin des années 1980, la production de riz est en baisse, d'où la nécessité d'importer d'importantes quantités de riz. Les importations représentent entre un quart et un tiers du riz consommé, mais la situation est très variable selon les saisons⁵. Les importations d'autres produits alimentaires sont également importantes.
5. Les inégalités entre les sexes sont profondes et la participation des femmes à la prise de décisions est limitée; les femmes ne représentent que 12,3 pour cent des membres du Parlement⁶. La Sierra Leone se classe 151^{ème} sur 159 pays d'après l'indice d'inégalité de genre⁷. Les taux de violence sexiste sont élevés, notamment les cas de viol signalés. En février 2019, le Président a déclaré l'état d'urgence en raison de la fréquence des viols. Environ trois adolescentes sur dix sont enceintes; 13 pour cent des filles sont mariées avant

¹ Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD). 2019. *Sierra Leone Multidimensional Poverty Index 2019*. http://www.sl.undp.org/content/sierraleone/en/home/library/human_development/publication_3.html.

² Banque mondiale. *Sierra Leone Country Overview*. <https://www.worldbank.org/en/country/sierraleone/overview>.

³ PNUD. 2019. *Sierra Leone Multidimensional Poverty Index 2019*. http://www.sl.undp.org/content/sierraleone/en/home/library/human_development/publication_3.html.

⁴ Équipe de pays des Nations Unies. *Sierra Leone Common Country Assessment 2018*. Aucune adresse disponible.

⁵ Département de l'agriculture des États-Unis d'Amérique. Foreign Agricultural Service. *Production, Supply and Distribution Database*. <https://apps.fas.usda.gov/psdonline/app/index.html#/app/home>.

⁶ Union interparlementaire. 2019. Les femmes dans les parlements nationaux. <http://archive.ipu.org/wmn-f/classif.htm>.

⁷ PNUD. 2018. *Human Development Reports*. <http://hdr.undp.org/en/2018-update>.

leur 15^{ème} anniversaire et 39 pour cent le sont avant d'avoir 18 ans⁸. Les mères adolescentes risquent davantage de donner naissance à des bébés présentant une insuffisance pondérale. La pratique des mutilations génitales féminines est très courante, et 87 pour cent des filles et des femmes âgées de 15 à 49 ans en ont subi.

6. La loi sur l'éducation de 2004 instaure la gratuité de l'enseignement de base dans les écoles primaires et les collèges bénéficiant de l'aide du Gouvernement. Malgré cela, environ la moitié de la population adulte est analphabète, le taux d'alphabétisation étant de 24,86 pour cent chez les femmes et les filles et de 41,33 pour cent chez les hommes et les garçons⁹, et la moitié des élèves ne savent ni lire ni écrire lorsqu'ils quittent l'école primaire. Le taux net de scolarisation dans le primaire (pour les six premières années) est de 72 pour cent (73 pour cent chez les garçons et 75,6 pour cent chez les filles)¹⁰. L'achèvement des études constitue un véritable défi, notamment pour les enfants handicapés et dans le cycle secondaire supérieur; à ce niveau, le taux d'achèvement des études pour les filles n'est que de 18 pour cent, contre 22,5 pour cent chez les garçons¹¹.
7. La Sierra Leone est exposée au changement climatique et aux catastrophes naturelles¹², qui influent considérablement sur la production vivrière, la pauvreté, la migration et la stabilité sociale. En conséquence, les petits exploitants ruraux sont particulièrement vulnérables face à des chocs récurrents et à la fluctuation des prix des aliments.

1.2 Progrès vers la réalisation de l'objectif de développement durable 2

Progrès vers la réalisation des cibles de l'objectif de développement durable 2

8. Le pays a élaboré des politiques et des stratégies sur la sécurité alimentaire, la nutrition, la protection sociale et des domaines apparentés, notamment l'alimentation scolaire, mais tout cela n'a pas donné lieu à des avancées notables sur la voie de la réalisation de l'objectif de développement durable (ODD) 2.

Accès à l'alimentation

9. La sécurité alimentaire s'est améliorée depuis 2015. Selon une enquête de suivi de la sécurité alimentaire réalisée en septembre 2018, l'insécurité alimentaire touchait 43,7 pour cent de la population, contre 49,8 pour cent en 2015¹³. Environ 3,2 millions de personnes étaient en situation d'insécurité alimentaire d'après cette enquête, et, la Sierra Leone étant classée au 114^{ème} rang sur 119 pays selon l'indice de la faim dans le monde de 2018, sa situation était jugée "alarmante"¹⁴. L'insécurité alimentaire est plus élevée dans les zones rurales (59,7 pour cent) que dans les zones urbaines (25,1 pour cent). L'insécurité alimentaire grave est plus fréquente dans les ménages dirigés par une femme (9,4 pour cent) que dans ceux dirigés par un homme (8,4 pour cent)¹⁵.

⁸ Gouvernement sierra-léonais. 2014. *Sierra Leone Demographic and Health Survey 2013*. <https://dhsprogram.com/pubs/pdf/fr297/fr297.pdf>.

⁹ Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO). Base de données de l'Institut de statistique de l'UNESCO. <http://uis.unesco.org/en/country/sl>. Données de 2013.

¹⁰ UNESCO. 2013. *Sierra Leone: Education Country Status Report*. <https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000226039>.

¹¹ Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF). 2017. Enquête en grappes à indicateurs multiples, 2017.

¹² Une grave inondation en 2015 et un glissement de terrain dévastateur en 2017 ont entraîné des pertes en vies humaines et détruit des moyens d'existence.

¹³ L'analyse approfondie de la sécurité alimentaire et de la vulnérabilité de 2015 et le Système de suivi de la sécurité alimentaire réalisée en 2018 ne fournissent pas de données ventilées par sexe sur la prévalence de l'insécurité alimentaire.

¹⁴ Indice de la faim dans le monde. 2018. Page concernant la Sierra Leone. <https://www.globalhungerindex.org/sierra-leone.html>.

¹⁵ PAM. 2015. *State of Food Security in Sierra Leone 2015: Comprehensive Food Security and Vulnerability Analysis*. <https://www1.wfp.org/publications/sierra-leone-comprehensive-food-security-and-vulnerability-analysis-december-2015>.

10. Les causes profondes de l'insécurité alimentaire englobent la faible productivité agricole, la pauvreté, l'absence de programme de protection sociale adaptative, le mauvais état des infrastructures, les difficultés d'accès à l'eau salubre, les inégalités entre les sexes, les faibles perspectives de recevoir un enseignement de qualité et des sources de revenus trop peu diversifiées pour les ménages d'agriculteurs¹⁶.
11. *Mettre fin à la malnutrition (cible 2 de l'ODD 2)*. La malnutrition est un problème crucial en matière de santé publique. En 2018, le taux de retard de croissance s'élevait à 31,3 pour cent (35,2 pour cent chez les garçons et 27,4 pour cent chez les filles), soit un léger recul par rapport à 2013 (34,1 pour cent). En 2018, le taux de malnutrition aiguë globale était de 5,1 pour cent (6,1 pour cent chez les garçons et 4,1 pour cent chez les filles), contre 6,9 pour cent en 2013. Le taux d'émaciation était nettement plus élevé chez les enfants âgés de 6 à 23 mois (8,4 pour cent) que chez les enfants âgés de 24 à 59 mois (3,2 pour cent). L'anémie est largement répandue et touche plus de 50 pour cent des enfants et 70 pour cent des femmes et des filles enceintes. Plus de 50 pour cent des nourrissons âgés de 6 à 24 mois ne consomment pas suffisamment d'aliments riches en vitamine A et sont au-dessous du seuil minimal recommandé pour ce qui est de la fréquence des repas¹⁷.
12. D'après la dernière enquête nationale en date sur la nutrition, le taux de prévalence du retard de croissance s'élevait à 31,3 pour cent en 2017; 21,3 pour cent des enfants présentaient des troubles de croissance modérés et 10,0 pour cent souffraient de troubles de croissance graves. Le retard de croissance touchait davantage de garçons (35,2 pour cent) que de filles (27,4 pour cent)¹⁸.
13. La diversification du régime alimentaire représente un véritable enjeu pour la majorité de la population. Le riz, qui est l'aliment de base, est consommé quasiment tous les jours. La consommation annuelle de riz par habitant (104 kilogrammes) figure parmi les plus élevées d'Afrique subsaharienne¹⁹. Le manioc sert de substitut au riz, principalement pendant la saison de soudure, et l'apport en vitamines et en protéines est insuffisant, en particulier pendant cette période.
14. La malnutrition est associée à une consommation alimentaire insuffisante, à la faible diversité des aliments et à un taux de morbidité élevé dans les zones où la pauvreté est aggravée par les mauvaises pratiques d'alimentation des nourrissons et des jeunes enfants, les chocs qui compromettent les moyens d'existence et des infrastructures inadéquates en matière d'approvisionnement en eau et d'assainissement²⁰. Les grossesses chez les adolescentes et les mariages précoces aboutissent fréquemment à l'abandon scolaire des filles et les exposent à la discrimination, ce qui explique aussi les carences dans les soins aux enfants et les pratiques d'alimentation qui ont des conséquences sur leur malnutrition.
15. *Productivité et revenus des petits exploitants agricoles (cible 3 de l'ODD 2)*. L'économie du pays repose largement sur l'agriculture et les activités minières, qui s'essouffent depuis deux décennies. Selon les estimations, 5,4 millions d'hectares – soit 74 pour cent du territoire

¹⁶ *Ibid.*

¹⁷ Ministère de la santé et de l'assainissement. 2017. *Sierra Leone National Nutrition Survey 2017*. https://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/Sierra%20Leone%20National%20Nutrition%20Survey%202017_Final%20Report%20-%20signed.pdf. On ne dispose pas de données ventilées par sexe.

¹⁸ *Ibid.*

¹⁹ Coalition pour le développement de la riziculture en Afrique. 2009. *Sierra Leone National Rice Development Strategy*. https://www.jica.go.jp/english/our_work/thematic_issues/agricultural/pdf/sierraleone_en.pdf.

²⁰ Ministère de la santé et de l'assainissement. 2017. *Sierra Leone National Nutrition Survey 2017*. https://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/Sierra%20Leone%20National%20Nutrition%20Survey%202017_Final%20Report%20-%20signed.pdf. On ne dispose pas de données ventilées par sexe.

- sierra-léonais – sont considérés comme cultivables, mais moins de 10 pour cent d'entre eux sont effectivement cultivés, en majeure partie à des fins de subsistance²¹.
16. La productivité des petits exploitants est pénalisée par une multitude de problèmes: accès limité aux intrants et aux technologies agricoles, problèmes d'accès aux marchés en raison d'un réseau routier défaillant, accès insuffisant aux services financiers, gestion des terres inadéquate, catastrophes naturelles, ravageurs et maladies des cultures, pénurie de main-d'œuvre familiale et inégalités entre les sexes.
 17. Bien que les femmes représentent 70 pour cent de la main-d'œuvre agricole, elles souffrent de graves discriminations concernant l'accès à la terre, sa propriété et son contrôle, et l'accès à la vulgarisation, aux intrants productifs et aux services financiers²². Les femmes des zones rurales se consacrent à des activités agricoles et non agricoles, comme la garde de leurs enfants, le transport de l'eau et la collecte du bois de chauffage, et ce, sans le soutien de leur mari ou des autres membres de la famille. Cette situation se traduit pour les femmes par une baisse de la productivité et une moindre qualité des produits, ce qui compromet leur sécurité alimentaire et celle de leurs enfants. Les femmes sont par ailleurs plus exposées à la violence sexiste. Tous ces facteurs sont autant d'obstacles à l'émancipation économique des femmes et au développement du secteur agricole dans son ensemble.
 18. *Systèmes alimentaires durables (cible 4 de l'ODD 2)*. La Sierra Leone possède des ressources naturelles abondantes, idéales pour la production vivrière. Néanmoins, les systèmes de production alimentaire sont fragiles et menacés par des aléas naturels périodiques, le changement climatique, la croissance démographique et une urbanisation sauvage. Les tâches domestiques et les soins non rémunérés, qui représentent un élément fondamental des systèmes alimentaires en Sierra Leone, sont principalement assurés par les femmes et les filles. De nombreux jeunes sont employés sur une base occasionnelle ou saisonnière et ont un accès limité à un enseignement et à une formation technique appropriés; ils accèdent difficilement aux financements, aux informations et aux marchés et participent peu à la prise de décisions. Ces difficultés aggravent les risques d'insécurité alimentaire, de violence communautaire et de migration des populations villageoises vers les zones urbaines, fragilisant ainsi l'agriculture locale et l'économie.
 19. Le riz constitue le produit agricole le plus important pour ce qui est des moyens d'existence, de la sécurité alimentaire et de la consommation quotidienne. Or le pays est tributaire des importations de riz pour couvrir jusqu'à un tiers de la consommation nationale.
 20. Les filières alimentaires, y compris celles du secteur de l'élevage, sont sapées par des systèmes de stockage et de transport défaillants, et l'absence d'investissements dans des composantes du système alimentaire telles que la transformation des produits agricoles et l'enrichissement des aliments. Les pertes après récolte s'élèvent à 30 pour cent de la production agricole totale. Dans le secteur de la pêche, les domaines de préoccupation sont la surexploitation des ressources, l'insuffisance des capacités de stockage et de transformation, et les inégalités structurelles et socioculturelles, par exemple dans les niveaux d'accès aux marchés et au crédit.

²¹ Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). Page concernant la Sierra Leone. <http://www.fao.org/sierra-leone/fao-in-sierra-leone/sierra-leone-glance/en/>.

²² L'analyse approfondie de la sécurité alimentaire et de la vulnérabilité de 2015 a fait apparaître que seuls 42 pour cent des femmes avaient accès à la terre (contre 74 pour cent pour les deux sexes), les pourcentages les plus élevés étant enregistrés dans les districts de Port Loko (58 pour cent), Koinadugu (57,4 pour cent) et Moyamba (48,9 pour cent).

Environnement macroéconomique

21. La croissance du PIB est fragile, car l'économie repose en grande partie sur l'agriculture et les activités minières. Ces dernières ont considérablement ralenti depuis la crise provoquée par la maladie à virus Ebola. L'agriculture représente près de la moitié du PIB, contre 36,6 pour cent pour les services et 9,3 pour cent pour le secteur industriel²³. Dans ces conditions, il est particulièrement difficile de parvenir à une croissance durable qui profite à tous et de réduire la pauvreté.
22. Après la fin de la guerre civile, l'économie a connu une augmentation durable du revenu par habitant jusqu'en 2014, année où la tendance positive a été brisée par l'épidémie d'Ebola et la chute des prix du minerai de fer sur le marché mondial. L'inflation demeure élevée, passant de 8,85 pour cent en décembre 2015 à 17,46 pour cent en mars 2019, sous l'effet de la hausse des prix des denrées alimentaires associée à la dépréciation de la monnaie locale. Les principaux objectifs macroéconomiques du Gouvernement pour la période 2019-2023 sont d'atteindre une inflation à un chiffre et de la maintenir, de réduire le déficit budgétaire, de contenir le déficit du compte courant et de constituer des réserves en devises²⁴.

Principaux liens intersectoriels

23. L'élimination de la faim (ODD 2) est indissociable des ODD portant sur la pauvreté (ODD 1), la santé (ODD 3), une éducation de qualité (ODD 4), l'égalité des sexes (ODD 5) et le renforcement des partenariats (ODD 17). L'effet direct stratégique 4 du présent plan stratégique de pays (PSP) est étroitement lié à l'ODD 13 sur l'action climatique et à l'ODD 15 sur la vie terrestre. Malgré les progrès accomplis vers la réalisation de l'ODD 2 en Sierra Leone, des efforts soutenus sont requis pour venir à bout de la faim d'ici à 2030.

1.3 Lacunes et problèmes liés à la faim

24. L'examen stratégique national Faim zéro, l'analyse approfondie de la sécurité alimentaire et de la vulnérabilité de 2015 et les consultations menées auprès des parties prenantes ont permis de mettre en évidence les lacunes suivantes dans l'action engagée au niveau national pour relever les défis qui se posent en matière de sécurité alimentaire et de nutrition:
 - la faible productivité des agriculteurs due à l'insuffisance des technologies, du matériel et des services de vulgarisation, notamment des installations de stockage après récolte; au manque d'accès aux intrants, y compris des programmes de financement et de sensibilisation abordables; et aux inégalités entre les sexes;
 - le mauvais état des routes de desserte, qui empêche un accès équitable aux marchés et freine la commercialisation des produits agricoles, et l'absence d'un réseau national de prestataires privés de services agricoles prêts à investir dans les communautés agricoles;
 - la nécessité d'accroître l'envergure des programmes nationaux de protection sociale pour réduire la vulnérabilité et améliorer l'accès des ménages à une alimentation suffisante et nutritive;
 - la nécessité de promouvoir la diversification de l'alimentation afin d'introduire des produits nutritifs tels que le manioc, la patate douce à chair orange et le soja bioenrichis dans les régimes alimentaires locaux;

²³ Gouvernement sierra-léonais. 2019. *Sierra Leone's Medium-Term National Development Plan 2019-2023*. <http://www.moped.gov.sl/wp-content/uploads/2019/03/Medium-Term-National-Development-Plan-Volume-I.pdf>.

²⁴ *Ibid.*

- les déficiences dans le secteur de l'élevage, notamment le manque de formation du personnel des échelons intermédiaires et des agents communautaires de santé animale, qui se traduisent par une production animale faible;
- la mauvaise coordination de la gouvernance et de la gestion de la nutrition conjuguée à un plan stratégique mal conçu et doté de ressources insuffisantes (la Politique nationale de sécurité alimentaire et nutritionnelle pour 2012–2016)²⁵;
- des inégalités fréquentes entre les sexes qui entravent l'accès des femmes aux actifs productifs, notamment la propriété foncière ainsi que les services financiers et les services de crédit agricoles; et
- la nécessité d'accélérer la mise en œuvre d'un programme national d'alimentation scolaire qui s'adresse à tous les élèves, comme le préconise la politique nationale d'alimentation scolaire, et de progresser vers un modèle d'alimentation scolaire utilisant la production locale.

1.4 Priorités pour le pays

Priorités du Gouvernement

25. À la suite des élections générales tenues en mars 2018, Julius Maada Bio, du Parti du peuple de Sierra Leone, a été élu Président. Il a immédiatement lancé le programme "Direction nouvelle", qui s'articule autour de quatre grands axes: un enseignement gratuit de qualité; la diversification de l'agriculture et de l'économie; l'environnement; et la croissance des revenus intérieurs, la lutte contre la corruption, et la prévalence de l'État de droit.
26. Le Gouvernement a élaboré un nouveau Plan national de développement à moyen terme pour 2019-2023, qui présente les priorités et les programmes visant à transformer la Sierra Leone et suit les orientations du programme "Direction nouvelle"²⁶. Ce plan comporte quatre objectifs nationaux et huit modules thématiques: le développement du capital humain; la population, l'emploi des jeunes, le sport et la migration; la diversification économique; la gouvernance et l'obligation de résultats; les infrastructures et la compétitivité économique; l'autonomisation des femmes, des enfants et des personnes handicapées; des mesures destinées à atténuer les vulnérabilités et à renforcer la résilience; et les moyens d'exécution.
27. Le Gouvernement a mis l'accent sur un enseignement gratuit de qualité qui englobe la distribution de repas scolaires aux élèves dans les écoles primaires gérées par les pouvoirs publics. Une politique nationale d'alimentation scolaire élaborée en 2018 avec l'aide du PAM est en attente de validation. En tant que partenaire de choix du Gouvernement en matière d'alimentation scolaire, le PAM contribuera à mettre en œuvre le programme national avec les ressources allouées par les autorités nationales.
28. Conformément à l'Agenda 2063 de l'Union africaine, les Perspectives de la Sierra Leone à l'horizon 2035 visent à faire passer le pays dans la catégorie des pays à revenu intermédiaire d'ici à 2035, avec une proportion de 80 pour cent de la population vivant au-dessus du seuil de pauvreté. Elles promeuvent l'égalité des sexes, conformément au Plan stratégique national relatif à la problématique femmes-hommes pour 2010–2013.

²⁵ Disponible à l'adresse suivante: <http://extwprlegs1.fao.org/docs/pdf/sie152217.pdf>.

²⁶ Gouvernement sierra-léonais. 2019. *Sierra Leone's Medium-Term National Development Plan 2019–2023*. <http://www.moped.gov.sl/wp-content/uploads/2019/03/Medium-Term-National-Development-Plan-Volume-I.pdf>.

29. Le Plan national de développement d'une agriculture durable (2010–2030) est conforme au Programme détaillé pour le développement de l'agriculture africaine et vise à mettre en œuvre des programmes d'investissement dans le secteur agricole.
30. En 2018, le Gouvernement a adopté une nouvelle politique de protection sociale globale, tenant compte de la problématique femmes-hommes²⁷. Suivant une approche fondée sur le cycle de vie, cette politique tient compte des vulnérabilités dans toutes leurs dimensions, y compris celles liées aux chocs. Elle jette les bases d'un ensemble minimum de mesures de protection sociale, garantissant un accès équitable aux services sociaux²⁸.
31. Le Bureau de la sécurité nationale est chargé de coordonner et de gérer les questions relatives aux catastrophes à l'échelle nationale. Une politique nationale portant sur la réduction des risques de catastrophe a été élaborée et est en attente d'approbation. Le nouveau plan national de développement prévoit la création d'une agence nationale de gestion des catastrophes.

Priorités du système des Nations Unies et des autres partenaires

32. Le Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement (2015–2018) a été prolongé jusqu'à la fin de l'année 2019. Le Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable (2020–2023) est en voie de préparation et s'articule autour de quatre axes d'intervention: l'agriculture durable, la sécurité alimentaire et nutritionnelle; la gouvernance transformationnelle; l'accès aux services de base; et l'autonomisation des personnes les plus vulnérables. Conformément au PSP, le PAM codirige avec l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) les activités relatives au premier axe d'intervention et participe à la réalisation des mesures liées au troisième.
33. Dans le cadre du réseau Efforts renouvelés contre la faim et la dénutrition chez les enfants (REACH), un Plan stratégique multisectoriel visant à réduire la malnutrition en Sierra Leone (2018–2023) a été établi parallèlement à la réalisation de l'examen stratégique Faim zéro.
34. Le PAM et d'autres organismes des Nations Unies participent au mouvement Renforcer la nutrition (SUN) par le biais du réseau des Nations Unies pour le mouvement SUN.

2. Incidences stratégiques pour le PAM

2.1 Expérience du PAM et enseignements

35. Le PAM mène des opérations en Sierra Leone depuis 1968, où il apporte une assistance vitale dans les situations d'urgence, fournit une alimentation scolaire ciblée et contribue à lutter contre l'insécurité alimentaire et la malnutrition. Le présent PSP pour 2020–2024 donne au PAM l'occasion de réorienter sa stratégie dans le pays, de mettre à profit les enseignements tirés, ainsi que de renforcer les partenariats en place et d'en forger de nouveaux, en cessant progressivement la mise en œuvre directe des activités qui seront désormais prises en charge par les autorités nationales.

²⁷ Tenir compte de la problématique femmes-hommes consiste à: reconnaître et prendre en considération les besoins spécifiques des femmes et des hommes; prévoir des mesures visant à éliminer les préjugés et la discrimination sexistes dans le but d'assurer l'égalité et l'équité entre les sexes; accorder une attention constante et systématique aux différences entre les hommes et les femmes afin de s'attaquer aux obstacles structurels à l'égalité entre les sexes.

²⁸ Nations Unies. *Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable en Sierra Leone (2020–2023)* (projet).

36. Le présent PSP a été conçu à la lumière des nombreuses consultations menées auprès du Gouvernement, de la société civile et d'autres partenaires, et en tenant compte des évaluations et des examens récents et des enseignements tirés:

- Une évaluation réalisée en 2016 sur l'intervention régionale du PAM face à la maladie à virus Ebola en Afrique de l'Ouest a mis en évidence la nécessité d'améliorer la transparence et l'obligation redditionnelle à l'égard des bénéficiaires. Le bureau de pays a donc intégré dans toutes les activités un mécanisme de réclamation et de remontée de l'information ouvert aux bénéficiaires et fondé sur la téléphonie mobile.
- À l'issue de l'évaluation décentralisée effectuée en 2018 de l'intervention prolongée de secours et de redressement 200938, il a été recommandé de réorienter les interventions nutritionnelles et, dans cette optique, d'abandonner la supplémentation alimentaire ciblée au profit d'activités de prévention du retard de croissance s'inscrivant dans une démarche multisectorielle globale qui s'efforce de remédier aux multiples causes profondes de la dénutrition. Le PSP se recentrera donc sur le retard de croissance, qu'il traitera comme une cause profonde de la malnutrition.
- Le PAM délivre des aliments sur ordonnance aux personnes vivant avec le virus de l'immunodéficience humaine (VIH) pour encourager l'observance du traitement. Il a décidé de mettre fin à ce programme au cours du PSP pour des raisons diverses, notamment la faible prévalence du VIH dans le pays (1,4 pour cent), une réorientation stratégique des activités nutritionnelles vers la prévention du retard de croissance, un reciblage des activités du PAM vers des chefferies rurales spécifiques, et la nécessité de modifier la prise en charge des personnes vivant avec le VIH, en passant d'une assistance alimentaire en nature à une aide centrée sur les moyens d'existence et sur la protection sociale. En outre, la plupart des personnes vivant avec le VIH résident dans des zones urbaines où l'insécurité alimentaire est moins fréquente que dans les zones sur lesquelles le PAM concentre ses opérations. Dans un contexte de rude concurrence entre les acteurs du développement, marqué par une réduction considérable de la base de donateurs, les déficits de financement contraignent le PAM à privilégier les activités et les domaines dans lesquels son action peut être la plus décisive. Le Programme continuera néanmoins de donner la priorité aux personnes vivant avec le VIH qui appartiennent à des communautés ciblées²⁹.
- La même évaluation décentralisée recommandait au PAM de mettre fin à ses distributions ponctuelles effectuées chaque année pendant la période de soudure en guise de filet de sécurité, faute d'éléments corroborant leur impact. Le bureau de pays a donc réorienté son programme vers des activités d'appui aux moyens d'existence, telles que l'assistance alimentaire pour la création d'actifs, afin d'améliorer la sécurité alimentaire des ménages vulnérables tout au long de l'année.
- L'évaluation recommandait également d'inclure les parcelles appartenant aux communautés dans les critères de sélection du programme du PAM consacré à la remise en état des actifs agricoles, par souci d'équité à l'égard des femmes et des personnes vulnérables qui n'ont pas accès à la terre et à sa propriété. Dans cet esprit, le PAM a renforcé la planification participative et pris en compte la recommandation lors de la sélection des sites d'activités et de l'élaboration de mécanismes en vue de

²⁹ Selon les estimations, en 2017, 67 000 personnes vivaient avec le VIH en Sierra Leone, dont 32 000 femmes et 5 500 enfants qui avaient contracté le virus par transmission de la mère à l'enfant. Ces personnes vivaient en majorité dans des zones urbaines non ciblées par le PAM. Source: Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida. *Country Overview for Sierra Leone*. <http://www.unaids.org/en/regionscountries/countries/sierraleone>.

développer un fermage à long terme équitable pour les deux sexes³⁰ et de pérenniser ainsi le projet.

- L'évaluation décentralisée a mis en évidence les réalisations concrètes obtenues grâce aux intrants techniques apportés par le PAM pour faciliter le travail du Bureau de la sécurité nationale; il y était cependant recommandé que la responsabilité de coordonner les interventions en cas de catastrophe relève du Bureau de la sécurité nationale et que le PAM transmette ses compétences au niveau des districts, tout en renforçant les réserves, les capacités logistiques et les connaissances techniques requises au niveau national et à celui des districts.
- En apportant un appui nutritionnel aux femmes et aux filles et en soutenant la production des petits exploitants et leur accès aux marchés, le PAM a fait preuve d'efficacité tant pour répondre aux besoins des personnes les plus vulnérables que pour mettre en place des mécanismes de développement durables à l'échelon local.
- L'effet direct stratégique 2 sur l'alimentation scolaire a été élaboré en tenant compte des enseignements tirés de l'atelier organisé en mai 2018 sur l'approche systémique pour l'amélioration des résultats dans le domaine de l'éducation, qui a permis aux parties prenantes d'examiner les progrès accomplis dans le pays en matière d'alimentation scolaire. L'atelier a souligné la nécessité de parachever la politique nationale d'alimentation scolaire; de mettre en place des mécanismes de coordination et de renforcer le secrétariat chargé de l'alimentation scolaire; de promouvoir la production locale; et de renforcer les capacités des agriculteurs locaux d'approvisionner les écoles couvertes par le programme national d'alimentation scolaire, en collaboration avec le Ministère de l'agriculture et des forêts.

2.2 Potentialités pour le PAM

37. Compte tenu des résultats de l'examen stratégique Faim zéro et des nombreuses consultations ultérieures qui ont eu lieu avec les organismes clés du Gouvernement, les donateurs et les partenaires coopérants, le PAM a dégagé les potentialités suivantes:

- En mettant à profit sa longue expérience et le regain d'intérêt du Gouvernement pour l'alimentation scolaire en Sierra Leone, le PAM aidera celui-ci à élaborer un programme national d'alimentation scolaire durable au titre de l'effet direct stratégique 2, principalement en lui apportant un appui logistique et technique.
- Étant donné les caractéristiques actuelles du pays en matière de malnutrition, il convient d'adopter une démarche pluridimensionnelle qui renforce la résilience en intégrant des activités à dimension nutritionnelle dans les programmes de sécurité alimentaire, tout en appuyant des filets de sécurité tenant compte de la problématique femmes-hommes. Le PAM est bien positionné pour travailler à cette fin avec d'autres partenaires tels que le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), la FAO, Action contre la faim et Welthungerhilfe, y compris par la voie de réseaux comme REACH et SUN. Par un ciblage convergent des districts sélectionnés, il recherche également des complémentarités et des synergies entre les activités du PSP et avec d'autres acteurs.

³⁰ Équitable pour les deux sexes: les femmes et les hommes, les filles et les garçons jouissent de droits, de responsabilités et de chances identiques. L'égalité ne signifie pas que les femmes et les hommes deviendront semblables, mais que leurs droits, leurs responsabilités et leurs chances ne seront pas conditionnés par le fait qu'ils sont nés hommes ou femmes. L'égalité des sexes suppose que les intérêts, les besoins et les priorités des femmes comme des hommes sont pris en considération, en reconnaissant la diversité des différents groupes de femmes et d'hommes. La question de l'égalité des sexes ne relève pas seulement des femmes, elle doit concerner et mobiliser pleinement aussi bien les hommes que les femmes.

- Le PAM continuera d'aider les petits exploitants à faire face aux problèmes liés à la production vivrière et appuiera les efforts déployés par le Gouvernement pour stimuler la production de riz dans le cadre de la nouvelle politique pour la transformation de l'agriculture. De cette façon, lui-même, le Gouvernement et leurs partenaires auront la possibilité d'acheter du riz cultivé localement pour un programme d'alimentation scolaire durable qui sera désormais fondé sur le modèle de l'alimentation scolaire utilisant la production locale.
- Compte tenu de la vulnérabilité de la Sierra Leone face aux catastrophes naturelles et aux effets du changement climatique, le PAM renforcera les capacités des institutions nationales (notamment le Bureau de la sécurité nationale) relatives à la gestion des risques de catastrophe au titre de l'effet direct stratégique 5, en collaborant avec des partenaires tels que le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD)³¹.
- Étant donné que des inégalités entre les sexes ont été observées dans tous les secteurs du développement et pendant toutes les phases des situations d'urgence, le PAM donnera la priorité dans l'ensemble de ses interventions à l'égalité des sexes et à une dynamique des relations de pouvoir d'ordre social équitable pour les deux sexes. L'objectif sera d'améliorer l'accès des femmes à des débouchés et à l'assistance, et leur maîtrise des actifs productifs (notamment par le biais de la propriété foncière), et de favoriser une prise de décisions et des cadres normatifs inclusifs et équitables.

2.3 Réorientations stratégiques

38. Le PSP procède aux ajustements ci-après au niveau de la stratégie et des programmes:

- l'intégration d'une composante secours dans les interventions face à une crise au titre de l'effet direct stratégique 1, tout en contribuant à renforcer la capacité du Gouvernement de gérer les catastrophes naturelles et d'y faire face au titre de l'effet direct stratégique 5;
- l'appui à la mise en œuvre d'un programme d'alimentation scolaire piloté par le Gouvernement au titre de l'activité 3, financé par le budget national, le PAM soutenant la chaîne d'approvisionnement et poursuivant la mise en œuvre directe de son propre programme d'alimentation scolaire au titre de l'activité 2;
- l'offre d'une assistance aux petits exploitants pour rendre les aliments plus facilement disponibles et abordables, et faciliter le passage à l'alimentation scolaire utilisant la production locale, au titre de l'effet direct stratégique 2, après 2024;
- la mise en œuvre de mesures destinées à renforcer la protection sociale et les filets de sécurité nationaux, afin d'accroître la capacité des communautés à résister aux chocs, de façon à améliorer la sécurité alimentaire et la nutrition;
- le passage de programmes de traitement de la malnutrition à la prévention de celle-ci et à la mise en avant des interventions à dimension nutritionnelle favorisant la transformation des relations entre les sexes³², notamment au moyen d'activités de communication visant à faire évoluer la société et les comportements, en ciblant les groupes de soutien aux mères et aux pères déjà en place, compte tenu du rôle

³¹ Le renforcement des capacités en matière de gestion des catastrophes obéira aux principes du Cadre de Sendai, notamment s'agissant des femmes, des jeunes et des personnes handicapées.

³² Une initiative (loi, politique, programme, projet, etc.) est de nature à transformer les relations entre les sexes si elle modifie ces relations en faveur d'un partage égal du pouvoir entre les femmes et les hommes, les filles et les garçons. L'action envisagée consiste à repenser les structures et les normes socioculturelles, politiques et économiques qui sous-tendent les inégalités.

essentiel que les hommes ont à jouer dans la lutte contre la malnutrition, conformément à l'orientation stratégique nationale et au plan stratégique multisectoriel visant à réduire la malnutrition en Sierra Leone au sein du réseau SUN; et

- l'appui à des approches visant à transformer les relations entre les sexes, y compris en aidant les femmes et les jeunes à obtenir un accès durable aux terres agricoles, et à l'inclusion des personnes handicapées dans tous les domaines d'intervention du PAM.

39. Les réorientations ci-dessus tiennent compte des enseignements tirés des interventions précédentes, des priorités nationales, de l'appui solide manifesté par les pouvoirs publics en faveur des activités du PSP et des tendances en matière de mobilisation des ressources.

3. Orientation stratégique du PAM

3.1 Direction, orientations et impacts escomptés

40. Le PSP comporte cinq effets directs stratégiques interdépendants qui contribueront à la réalisation de l'objectif Faim zéro.
41. Le PAM s'emploiera à renforcer les capacités des institutions nationales et infranationales, en soutenant notamment l'élaboration de politiques visant à transposer à plus grande échelle le programme national d'alimentation scolaire et de programmes à dimension nutritionnelle propres à transformer les relations entre femmes et hommes et à favoriser l'équité entre les sexes.
42. Le PAM appliquera une approche globale multisectorielle pour traiter les causes profondes de la dénutrition, qui passe d'une supplémentation alimentaire ciblée à la prévention du retard de croissance. Tous les effets directs du PSP suivront des approches tenant compte de la nutrition et contribuant à transformer les relations entre les sexes, notamment des activités de communication destinées à faire évoluer la société et les comportements.
43. L'égalité des sexes, la responsabilité à l'égard des populations touchées, la protection et la prise en compte des conflits seront intégrées dans tous les effets directs stratégiques, afin d'obtenir des effets plus équitables et plus durables et, partant, de lutter contre les facteurs qui compromettent la sécurité alimentaire et la nutrition. Le PAM encouragera la participation active des femmes et des jeunes aux activités d'appui aux moyens d'existence, le but étant de contribuer à faire évoluer leur rôle dans le développement économique. Toutes les activités tiendront compte des questions environnementales et sociales, conformément à la politique environnementale du PAM de 2017.

3.2 Effets directs stratégiques, domaines d'action privilégiés, produits escomptés et activités essentielles

Effet direct stratégique 1: Les populations touchées par une crise en Sierra Leone sont en mesure de subvenir à leurs besoins alimentaires et nutritionnels essentiels pendant et après la crise

44. Cet effet direct prévoit un plan d'intervention en cas d'urgence, car le pays est régulièrement victime de chocs saisonniers (inondations et coulées de boue), d'épidémies (épidémie de la maladie à virus Ebola) et de feux sauvages. Le principal objectif consistera à sauver des vies et à protéger les moyens d'existence pendant et après une crise. Si une situation d'urgence survient et que les besoins dépassent les capacités nationales d'intervention, le PAM fournira une assistance alimentaire générale ciblée aux ménages touchés par la crise dans les zones rurales et urbaines. Cela se fera à la demande expresse du Gouvernement et en coordination avec d'autres intervenants humanitaires.

Domaine d'action privilégié

45. Cet effet direct stratégique est axé sur les interventions face à une crise.

Produits escomptés

46. Les produits ci-après permettront d'obtenir cet effet direct stratégique:

- Les ménages touchés par une crise reçoivent en temps voulu des aliments nutritifs et/ou des transferts de type monétaire suffisants qui leur permettent de subvenir à leurs besoins alimentaires et nutritionnels essentiels.
- Les bénéficiaires touchés par une crise bénéficient d'activités de communication visant à faire évoluer la société et les comportements et tenant compte de la problématique femmes-hommes dans le cadre d'une action de sensibilisation au niveau communautaire et national visant à améliorer les pratiques liées à la nutrition.
- Les populations touchées par une crise bénéficient en temps voulu d'un appui aux moyens d'existence qui leur permet de se relever après une crise et d'accroître leur résilience face aux chocs.

Activité essentielle

Activité 1: Fournir une assistance alimentaire et nutritionnelle aux ménages touchés par une crise et un appui pour les aider à se remettre

47. L'activité 1 a été conçue pour faire face à des situations d'urgence de petite ou moyenne ampleur. En cas de situation d'urgence de grande ampleur (comme une épidémie d'Ebola), une révision budgétaire sera établie pour couvrir les besoins supplémentaires.
48. Pour choisir les mécanismes les plus sûrs et les plus équitables avant de déployer des modalités, le PAM consultera les populations touchées, examinera les questions relatives à la prise en compte de tous et à la diversité, évaluera les risques qui se posent en matière de protection, procédera à des analyses différenciées selon le sexe et l'âge, et définira des mesures d'atténuation. Fidèle à ses engagements concernant le principe consistant à ne pas nuire et la responsabilité à l'égard des populations touchées, le PAM veillera à ce que les modalités de transferts de vivres en nature et de transferts de type monétaire ne fassent pas courir de risques supplémentaires aux bénéficiaires et soient mises en œuvre de façon inclusive, en toute sécurité et dans le respect de la dignité de chacun pour obtenir des résultats efficaces et équitables.
49. Le PAM travaillera avec des acteurs de l'aide humanitaire, notamment des organismes des Nations Unies, des organisations non gouvernementales (ONG), des organisations de la société civile et d'autres partenaires sous la direction du Gouvernement, notamment le Département de la gestion des catastrophes du Bureau de la sécurité nationale.

Effet direct stratégique 2: Les élèves des écoles primaires des zones ciblées ont accès à une alimentation suffisante et nutritive pendant toute l'année scolaire

50. Cet effet direct a trait à l'accès à une nourriture suffisante, saine et nutritive des élèves des écoles maternelles et primaires ciblées situées dans des chefferies touchées par l'insécurité alimentaire pendant toute l'année scolaire.

Domaine d'action privilégié

51. Cet effet direct stratégique est axé sur le renforcement de la résilience.

Produits escomptés

52. Les produits ci-après permettront d'obtenir cet effet direct stratégique:
- Les élèves des écoles primaires reçoivent en temps voulu des repas scolaires suffisants et nutritifs qui répondent à leurs besoins alimentaires et nutritionnels et encouragent l'assiduité.
 - Les élèves des écoles primaires bénéficient d'activités de communication visant à faire évoluer la société et les comportements qui tiennent compte de la problématique femmes-hommes, l'objectif étant d'améliorer leurs connaissances et leurs pratiques en matière de nutrition et de sécurité alimentaire.
 - Les élèves tirent avantage du renforcement de la capacité du Gouvernement de mettre en œuvre le programme national d'alimentation scolaire, qui facilite l'accès à un enseignement primaire gratuit de qualité.

Activités essentielles

Activité 2: Assurer une alimentation scolaire nutritive au profit des élèves des écoles primaires et contribuer à la mise en œuvre d'un programme d'alimentation scolaire intégré

53. Au titre de cette activité, le PAM continuera d'assurer une alimentation scolaire nutritive au profit des garçons et des filles des écoles primaires dans les districts de Kambia et de Pujehun, et il devrait venir en aide au total à 46 100 enfants d'ici à la fin de la période d'exécution du PSP. Dans le cadre d'une approche intégrée, les familles des enfants couverts par le programme d'alimentation scolaire bénéficieront d'activités complémentaires axées sur le renforcement de la résilience, à dimension nutritionnelle et tenant compte de la problématique femmes-hommes, et les communautés dans lesquelles est assurée l'alimentation scolaire participeront à titre prioritaire aux interventions Assistance alimentaire pour la création d'actifs menées en lien avec l'effet direct stratégique 4. Cette approche vise à renforcer le rôle des petits exploitants agricoles tout au long de la chaîne de valeur, notamment en développant et en renforçant les chaînes d'approvisionnement alimentaire locales et les systèmes de vente au détail liés aux programmes d'alimentation scolaire. Ce rapprochement sera en particulier favorisé par l'achat direct de produits alimentaires cultivés par les petits exploitants en vue de leur distribution dans le cadre du programme d'alimentation scolaire, et aussi par la collaboration entre écoles et organisations paysannes bénéficiant des activités Assistance alimentaire pour la création d'actifs (3A). Comme cela a été fait au Bénin et au Togo, certaines écoles bénéficiant de l'aide du PAM deviendront des "écoles d'excellence" et serviront de modèles pour mettre en commun connaissances et meilleures pratiques concernant la mise en œuvre d'une approche intégrée de l'alimentation scolaire. Afin d'accroître la responsabilité et de garantir une meilleure représentation des parents, les comités de gestion de l'alimentation scolaire se composeront d'un nombre égal de femmes et d'hommes. Pour ce qui est du modèle d'alimentation scolaire intégré, le PAM collaborera avec les Ministères de l'éducation primaire et secondaire, de la santé et de l'assainissement, et de l'agriculture et des forêts, et avec des partenaires tels que l'UNICEF, l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), la FAO et des ONG pour obtenir des résultats optimaux. Soucieux d'assurer la protection des enfants bénéficiaires, le PAM coopérera également avec des ONG locales spécialisées dans le bien-être et la protection de l'enfance.

Activité 3: Fournir une assistance en faveur du programme national d'alimentation scolaire piloté par le Gouvernement

54. Au titre de cette activité, le PAM achètera et prépositionnera des produits alimentaires pour le Gouvernement à l'appui du programme national d'alimentation scolaire, qui cible 286 894 filles et garçons scolarisés dans le primaire et vivant dans neuf districts: Bo, Bombali, Bonthe, Kailahun, Karene, Kenema, Kono, Moyamba et Port Loko. Il renforcera

également les capacités gouvernementales en vue de faciliter le transfert progressif de la responsabilité du programme et son intégration dans le train national de mesures de base en matière de protection sociale, en conformité avec la politique nationale d'alimentation scolaire. Le Gouvernement assumera les coûts de mise en œuvre, comme indiqué dans un mémorandum d'accord que doivent signer les deux parties. Pendant la période couverte par le PSP, il participera de plus en plus à la gestion et à la mise en œuvre des activités d'alimentation scolaire, le PAM appuyant le renforcement des capacités dans les domaines du suivi, de la planification, de la sensibilisation et de la manutention, de l'entreposage et du transport des vivres.

Effet direct stratégique 3: D'ici à 2025, l'état nutritionnel des populations vulnérables sur le plan nutritionnel vivant dans les districts ciblés, notamment les enfants et les adolescentes et les femmes enceintes ou allaitantes, s'améliore pour atteindre les objectifs nationaux

55. Cet effet direct contribue à lutter contre la malnutrition en Sierra Leone, en complétant les initiatives menées par le Gouvernement pour s'attaquer aux causes profondes et intergénérationnelles de la malnutrition chez les femmes, les adolescentes, et les garçons et les filles âgés de 6 à 23 mois au moyen d'activités nutritionnelles adaptées, tenant compte de la problématique femmes-hommes.

Domaine d'action privilégié

56. Cet effet direct stratégique est axé sur les causes profondes.

Produits escomptés

57. Les produits ci-après permettront d'obtenir cet effet direct stratégique:
- Les enfants âgés de 6 à 23 mois et les filles et les femmes enceintes ou allaitantes ciblés reçoivent des aliments nutritifs spécialisés en temps voulu et en quantité suffisante qui améliorent leur apport alimentaire.
 - Les bénéficiaires ciblés, y compris les filles et les femmes enceintes ou allaitantes (dont les adolescentes), les hommes et les garçons bénéficient d'activités de communication sur la nutrition visant à faire évoluer la société et les comportements et tenant compte de la problématique femmes-hommes, qui améliorent les pratiques de nutrition des mères, des nourrissons et des jeunes enfants.
 - Les populations vulnérables bénéficient du renforcement des capacités des unités de santé auxiliaires dans les domaines de la santé et de la nutrition, qui facilite l'accès à des services médicaux adéquats.

Activité essentielle

Activité 4: Dispenser un programme complet d'aide à la prévention de la malnutrition, comprenant des messages complémentaires sur l'alimentation et la nutrition, tout en renforçant les capacités des unités de santé auxiliaires et de leur personnel dans les domaines de la santé et de la nutrition

58. Cette activité cible les adolescentes et les femmes enceintes et allaitantes ainsi que les enfants (filles et garçons dans des proportions égales) âgés de 6 à 23 mois pour lutter contre la malnutrition, parallèlement à des activités à dimension nutritionnelle (approvisionnement en eau et services d'assainissement, et appui aux moyens d'existence). Le PAM travaillera en synergie avec l'UNICEF à ce qui suit: prise en charge de la malnutrition aiguë sévère; approvisionnement en eau, services d'assainissement et hygiène; éducation; déparasitage; et activités de communication visant à faire évoluer la société et les comportements. Il travaillera avec l'OMS pour élaborer des politiques et améliorer la santé maternelle, avec le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP) aux questions liées à la santé sexuelle et procréative, avec la FAO pour ce qui est des aspects de la production agricole, avec l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes)

sur les problèmes de nutrition liés aux violences sexistes et avec d'autres acteurs comme Action contre la faim. Le PAM collaborera avec des "clubs de mères" et les communautés pour prévenir la malnutrition en s'attaquant aux causes profondes dans les ménages et les communautés.

Effet direct stratégique 4: D'ici à 2030, les petits exploitants et les communautés des zones ciblées disposent de moyens d'existence résilients qui leur permettent de mieux subvenir à leurs besoins en matière de sécurité alimentaire et de nutrition

59. Cet effet direct consiste à renforcer la résilience des petits exploitants et des communautés vulnérables et, partant, à les aider à mieux subvenir à leurs besoins en matière de sécurité alimentaire et nutritionnelle. Les activités engloberont la création d'actifs; l'appui à des techniques agricoles améliorées (en particulier pour les agriculteurs des zones marécageuses intérieures) et la création de valeur ajoutée après récolte; et l'élargissement de l'accès aux marchés au moyen d'approches intégrées favorables aux petits exploitants, à dimension nutritionnelle et visant à transformer les relations entre les sexes.

Domaine d'action privilégié

60. Cet effet direct stratégique est axé sur le renforcement de la résilience.

Produits escomptés

61. Les produits ci-après permettront d'obtenir cet effet direct stratégique:

- Les petits exploitants, en particulier les femmes et les jeunes, et les membres des communautés reçoivent des produits alimentaires ou des transferts de type monétaire assortis de conditions qui améliorent leurs moyens d'existence.
- Les membres des communautés, en particulier les femmes et les jeunes, bénéficient équitablement d'actifs productifs qui améliorent leurs moyens d'existence et leur résilience face aux aléas naturels et aux changements climatiques, et notamment de l'appui fourni aux femmes et aux jeunes pour qu'ils aient accès aux terres et aux ressources productives.
- Les petits exploitants, en particulier les femmes et les jeunes, bénéficient équitablement de l'appui fourni par le PAM pour améliorer leurs techniques agricoles, apporter une valeur ajoutée après récolte et promouvoir les marchés en faveur d'une alimentation scolaire utilisant la production locale en vue d'accroître leur productivité et leurs revenus.
- Des actions de communication et d'information visant à faire évoluer la société et les comportements ainsi que les relations entre les sexes sont menées à l'intention des petits exploitants, en particulier des femmes et des jeunes, afin d'encourager la production, l'achat et la consommation d'aliments riches en nutriments.

Activité essentielle

Activité 5: Apporter un appui intégré au renforcement de la résilience des petits exploitants, notamment des organisations paysannes et des groupements de femmes

62. Le PAM appuiera des activités de création d'actifs assorties de conditions pour offrir d'autres moyens d'existence aux communautés vulnérables et améliorer leur sécurité alimentaire au moyen de formations sur les pratiques agricoles améliorées, la gestion après récolte, la création de valeur ajoutée et la maîtrise des notions financières, et d'un soutien financier sous la forme d'engins de production et de traitement destinés aux petits exploitants, y compris les groupements de femmes et de jeunes.

63. Le PAM travaillera avec le Ministère de l'agriculture et des forêts et les collectivités locales pour mettre en œuvre des activités d'assistance alimentaire pour la création d'actifs qui permettront de renforcer la résilience des petits exploitants vulnérables, femmes ou hommes. Parmi les autres partenaires figureront la FAO pour la coordination des politiques relatives à la sécurité alimentaire et aux terres, l'Agence japonaise de coopération internationale pour ce qui est des techniques de culture et de l'ingénierie de l'irrigation, l'UNICEF pour un appui complémentaire qui encourage la participation des jeunes, le Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets pour l'aménagement des routes de desserte et ONU-Femmes pour les contacts et la communication avec les groupements de femmes. On fera appel à la radio locale pour diffuser des messages de vulgarisation agricole.
64. Le PAM sensibilisera les petits exploitants aux débouchés qu'offrent les marchés publics et privés, tels que le programme national d'alimentation scolaire.
65. Il s'emploiera à favoriser l'intégration des petits exploitants locaux dans les chaînes de valeur en renforçant leurs capacités et celles des communautés, et en encourageant les partenariats public-privé multilatéraux à travers la création et le renforcement de chaînes d'approvisionnement en vivres et de circuits de distribution locaux.

Effet direct stratégique 5: D'ici à 2024, les institutions nationales et infranationales disposent de capacités renforcées pour gérer les programmes de sécurité alimentaire et de nutrition

66. Cet effet direct est destiné à combler les lacunes pour ce qui est de la capacité du Gouvernement à mettre en œuvre des programmes équitables et durables axés sur la sécurité alimentaire et la nutrition. Le PAM a pour objectif d'améliorer les capacités de toutes les institutions chargées des interventions liées à la sécurité alimentaire et à la nutrition, en appuyant la conception, la mise en œuvre et le déploiement d'un système de filet de sécurité efficace, réactif face aux chocs, prenant en compte la dimension nutritionnelle et contribuant à transformer les relations entre les sexes.

Domaine d'action privilégié

67. Cet effet direct est axé sur le renforcement de la résilience.

Produits escomptés

68. Les produits ci-après permettront d'obtenir cet effet direct stratégique:
- Les populations sierra-léonaises tirent avantage du renforcement du système national de gestion des catastrophes, qui leur permet de recevoir en temps voulu l'assistance du Gouvernement.
 - Les populations ciblées, notamment les écoliers, tirent profit du renforcement des capacités du Gouvernement en matière de sécurité alimentaire, d'alimentation scolaire, de nutrition et de protection sociale, qui favorise les progrès vers l'élimination de la faim.

Activité essentielle

Activité 6: Apporter une aide pour renforcer les capacités gouvernementales en matière de sécurité alimentaire et de nutrition, notamment dans les domaines de la gestion des catastrophes et des interventions d'urgence, de l'alimentation scolaire, de la nutrition et de la protection sociale

69. Cette activité appuiera le renforcement des capacités dans des domaines cruciaux relatifs à la sécurité alimentaire et nutritionnelle en synergie avec d'autres activités du PSP telles que la gestion des catastrophes, l'alimentation scolaire, la nutrition et le soutien aux petits exploitants.

70. S'agissant de la gestion des risques de catastrophe, le PAM contribuera à renforcer les systèmes d'alerte rapide à l'aide d'enquêtes de suivi de la sécurité alimentaire, du dépistage des problèmes nutritionnels, du suivi des prix et des évaluations des marchés, compte dûment tenu des questions liées au sexe et à l'âge. Il examinera les plans gouvernementaux d'intervention d'urgence et appuiera l'élaboration d'une politique en matière de gestion des risques de catastrophe.
71. Le renforcement des capacités dans le domaine de l'alimentation scolaire sera axé sur l'accroissement des moyens du secrétariat responsable, la consolidation des mécanismes de coordination et l'accentuation de la sensibilisation à la question de la mise en œuvre effective de la politique en matière d'alimentation scolaire et de la législation correspondante, afin que des ressources suffisantes soient affectées à ce secteur et que la formation voulue soit assurée.
72. Le PAM appuiera la mise en application des politiques relatives à la nutrition, renforcera les capacités de coordination du Secrétariat du mouvement SUN et dispensera des formations aux agents des unités de santé auxiliaires dans les domaines de l'aide et des examens médicaux tenant compte de la problématique femmes-hommes, de la nutrition, de l'éducation et de l'établissement de rapports. Il contribuera également à renforcer la capacité du Gouvernement à coordonner et prendre en main le programme d'appui nutritionnel, y compris les activités ciblant les personnes vivant avec le VIH et la tuberculose.
73. Le PAM travaillera avec la Commission nationale pour l'action sociale et le Ministère de la protection sociale, de la parité et de l'enfance sur le renforcement des filets de protection sociale, afin d'assurer un accès équitable à l'alimentation et à la nutrition, notamment pour les personnes qui sont actuellement démunies, comme les femmes, les filles, les personnes handicapées et celles vivant avec le VIH. Des filets de sécurité à long terme pourront ainsi améliorer la capacité des populations vulnérables à s'adapter aux chocs d'ordre climatique et à d'autres bouleversements.
74. Le PAM soutiendra les bureaux au niveau des districts et les services de vulgarisation du Ministère de l'agriculture et des forêts et des conseils de district, en vue de renforcer leur capacité de mettre en œuvre des programmes de renforcement de la résilience qui viennent en aide équitablement aux femmes et aux hommes, notamment des programmes appuyés par la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire.

3.3 Stratégies en matière de transition et de retrait

75. Au titre de l'activité 2, le PAM présentera l'approche multisectorielle intégrée de l'alimentation scolaire utilisant des "écoles d'excellence" comme un espace de partage des meilleures pratiques, à l'appui de l'élaboration d'un programme national durable d'alimentation scolaire. À terme, les écoles appuyées par le PAM seront intégrées dans le programme national d'alimentation scolaire dans le cadre de l'activité 3; cette activité prévoit que le PAM achètera et prépositionnera des vivres pendant les deux premières années du PSP pour le compte du Gouvernement, avant que celui-ci prenne la relève. Une stratégie de transfert des responsabilités sera élaborée et déployée dès la première année d'exécution du PSP.
76. S'agissant de l'activité 4, la stratégie de transition du PAM visera principalement à renforcer les capacités des districts (unités de santé auxiliaires, clubs de mères et communautés, par exemple) et celles du Gouvernement pour stimuler les investissements du secteur privé dans la production locale d'aliments nutritifs spécialisés et promouvoir ainsi la pérennité des activités au-delà de 2024.
77. Au titre de l'activité 5, le PAM établira des réseaux et des liens entre les groupements d'agriculteurs, les programmes d'alimentation institutionnels (en complément de l'alimentation scolaire utilisant la production locale), le secteur privé (en qualité d'acheteur)

et les institutions financières, en s'appuyant sur les technologies pour étendre l'impact de son action au-delà de 2024, tout en luttant contre les inégalités dans les communautés rurales.

78. L'activité 6 a été conçue pour renforcer la capacité du Gouvernement de prendre en charge et de coordonner des programmes d'alimentation et de nutrition durables et équitables, et de suivre les progrès accomplis sur la voie de l'élimination de la faim. Grâce à des activités de protection sociale et à des filets de sécurité tenant compte de la problématique femmes-hommes, les femmes et les hommes vivant en milieu rural seront à même d'établir et de maintenir des moyens d'existence au-delà de la période d'assistance du PAM.
79. Dans le cadre de la création d'actifs appuyée par des activités 3A, les groupements d'agriculteurs existants, y compris les groupes de soutien aux mères, seront ciblés en priorité pour contribuer à la pérennisation du projet. Le PAM aidera les groupements d'agriculteurs ciblés à instaurer des comités de gestion chargés de l'entretien des actifs créés sur le long terme. Une fois achevées les activités de création d'actifs appuyées par des activités 3A, le PAM œuvrera aux côtés des communautés pour identifier les bénéficiaires des actifs ainsi que les ménages en charge de la gestion des parcelles, pour définir la propriété des actifs créés et pour encourager un investissement de longue durée dans leur entretien et leur utilisation efficaces. Le PAM collabore en outre avec les communautés afin d'élaborer et de mettre en œuvre des règles visant à assurer l'entretien sur le long terme des actifs créés, notamment en veillant à ce que les communautés y contribuent de manière efficace. Le PAM s'emploie en outre avec le Ministère de l'agriculture et des forêts à doter les principaux agriculteurs et les jeunes des capacités techniques requises pour entretenir efficacement les actifs. Le partenariat direct avec le Ministère de l'agriculture et des forêts permettra de favoriser la viabilité à long terme du projet grâce au maintien des services de vulgarisation agricole aux groupes d'agriculteurs ciblés après l'achèvement de ce projet.
80. Le PAM collaborera avec les chefs traditionnels (chefs suprêmes) et les ministères, divisions et organismes à l'échelle des districts pour aider les jeunes et les femmes à avoir un accès durable aux terres agricoles grâce à des contrats de location en bonne et due forme, d'une durée minimum de 10 ans.
81. Eu égard à l'ODD 5, le PAM élaborera sa stratégie de transition et de retrait en tenant compte des progrès accomplis en matière d'égalité des sexes.

4. Modalités d'exécution

4.1 Analyse des bénéficiaires

82. Le PAM ciblera les zones présentant les niveaux les plus élevés d'insécurité alimentaire et de malnutrition modérées ou sévères en se fondant sur l'analyse approfondie de la sécurité alimentaire et de la vulnérabilité menée en 2015, une enquête de suivi de la sécurité alimentaire réalisée en 2018 et l'enquête de suivi et d'évaluation normalisés des phases de secours et de transition (SMART), qui sera effectuée au milieu de l'année 2019³³. Le processus de ciblage prendra en compte le potentiel agricole local, des analyses différenciées par sexe et par âge, et la convergence avec des activités relatives à la sécurité alimentaire, à la nutrition et aux moyens d'existence gérées par des partenaires.
83. L'activité 1 prévoit un plan d'urgence destiné à venir en aide à 5 000 ménages (55 000 bénéficiaires), mais le nombre exact de bénéficiaires dépendra de l'ampleur et de la gravité de la situation.

³³ Le ciblage géographique s'est également appuyé sur des analyses de tendances sur cinq ans effectuées pour les analyses intégrées du contexte. Une analyse intégrée du contexte pour la Sierra Leone est en attente de validation.

84. L'activité 2 cible 46 100 élèves du primaire (garçons et filles âgés de 6 à 12 ans), une alimentation scolaire étant prévue dans les districts de Kambia et de Pujehun en raison de leurs taux d'insécurité alimentaire élevés. Le ciblage intégrera des analyses différenciées par sexe et par âge, et coïncidera avec celui des petits exploitants pour les activités de renforcement de la résilience au titre de l'effet direct stratégique 4.
85. Dans le cadre de l'activité 3, le PAM offrira ses services pour le programme national d'alimentation scolaire piloté par le Gouvernement, qui cible 286 894 élèves du primaire (garçons et filles âgés de 6 à 12 ans) dans neuf districts: Bo, Bombali, Bonthe, Kailahun, Karene, Kenema, Kono, Moyamba et Port Loko³⁴.
86. Au titre de l'activité 4, le PAM viendra en aide à 53 676 bénéficiaires dans les districts de Kambia et de Pujehun pour prévenir le retard de croissance. Le ciblage se fera au niveau des chefferies et s'appuiera sur la prévalence élevée du retard de croissance et sur l'existence d'autres activités du PAM telles que l'assistance alimentaire pour la création d'actifs et l'alimentation scolaire, afin d'obtenir des résultats optimaux. Le Programme collaborera avec des structures communautaires comme les clubs de mères pour prévenir la malnutrition en s'attaquant à ses causes profondes au sein des ménages et des communautés, dans le cadre d'une approche respectueuse de l'égalité des sexes.
87. S'agissant de l'activité 5, le PAM ciblera 6 000 petits exploitants agricoles (dont 40 pour cent de femmes) dans les districts de Bonthe, Falaba, Kambia, Kenema, Moyamba et Pujehun à partir d'une analyse des tendances de la sécurité alimentaire. Le ciblage coïncidera avec celui des chefferies et des communautés bénéficiant en priorité de l'alimentation scolaire (pour faciliter la réalisation de l'objectif à long terme relatif à l'alimentation scolaire utilisant la production locale) et de la prévention du retard de croissance (activité 4). Compte tenu de leur forte vulnérabilité, les jeunes, les femmes, les personnes vivant avec le VIH et (dans la mesure du possible) les personnes handicapées bénéficieront d'une aide pour créer des organisations paysannes.

Effet direct stratégique	Activité	Filles	Garçons	Femmes	Hommes	Total
1	1	14 630	14 575	13 365	12 430	55 000
2	2	23 511	22 589	0	0	46 100
	3	146 316	140 578	0	0	286 894
3	4	18 950	15 645	19 080	0	53 676
4	5	7 980	7 950	7 290	6 780	30 000
Total (hors chevauchements)		207 566	197 475	39 735	19 210	463 986

³⁴ Ces districts sont distincts de ceux ciblés pour l'alimentation scolaire du PAM prévue au titre de l'activité 2.

4.2 Transferts

88. En 2018 et 2019, le bureau de pays a procédé à des évaluations de la faisabilité concernant les marchés pour préparer le lancement des transferts de type monétaire pendant le PSP. En se fondant sur ces évaluations, qui englobaient des analyses différenciées par sexe et par âge, le PAM utilisera des transferts de vivres en nature et des transferts de type monétaire (y compris des bons) ou la combinaison des deux; le choix de la modalité dépendra du contexte et sera guidé par les critères d'efficacité, d'efficience, d'équité, d'économie et de sécurité. Les transferts en nature seront utilisés selon la disponibilité saisonnière des produits et privilégiés dans les zones reculées où l'accès aux marchés est difficile. Une aide au renforcement des capacités sera également fournie sous la forme de formations, d'outils, d'engins, d'entrepôts et d'aires de séchage.
89. Pour promouvoir la consommation d'aliments nutritifs (en particulier le riz nutritif), le PAM utilisera des bons échangeables auprès de détaillants spécifiques qui ne doivent stocker que des aliments nutritifs certifiés. Cette décision découle d'une analyse des marchés qui montrait que les bénéficiaires de transferts monétaires privilégiaient trop souvent l'achat d'un riz de mauvaise qualité par souci d'économie.
90. Le PAM favorisera une planification communautaire participative inclusive ainsi que des activités de communication visant à faire évoluer la société et les comportements et fondées sur la problématique femmes-hommes, afin de veiller à ce que les transferts aident les bénéficiaires à satisfaire leurs besoins alimentaires et nutritionnels dans le respect des préférences locales des femmes et des hommes. La participation des femmes, des jeunes, des personnes handicapées et d'autres groupes vulnérables aux activités de planification participative communautaire sera privilégiée afin de veiller à ce que leurs besoins respectifs soient pris en compte dans les plans d'action communautaires élaborés. Les rations et le choix des suppléments nutritionnels et des aliments spécialisés seront fondés sur les besoins individuels en nutriments. Le choix de recourir aux transferts de type monétaire sera fonction des analyses différenciées par sexe (et, le cas échéant, par âge) et des évaluations des problèmes de protection.

Transferts de produits alimentaires et transferts de type monétaire

	Effet direct stratégique 1		Effet direct stratégique 2		Effet direct stratégique 3		Effet direct stratégique 4	
	Activité 1		Activité 2	Activité 3	Activité 4		Activité 5	
Type de bénéficiaires	Populations touchées par une crise		Élèves des écoles primaires	Programme national d'alimentation scolaire piloté par le Gouvernement	Filles et femmes enceintes ou allaitantes	Enfants âgés de 6 à 23 mois	Organisations paysannes et groupements de femmes	
Modalité	Produits alimentaires	Transferts de type monétaire	Produits alimentaires	Transferts de type monétaire	Produits alimentaires	Produits alimentaires	Produits alimentaires	Transferts de type monétaire
Céréales	400		120		120			400
Légumes secs	60		30		30			60
Huile	25		10		10			25

TABLEAU 2: RATIONS ALIMENTAIRES (grammes/personne/jour) ET VALEUR DES TRANSFERTS DE TYPE MONÉTAIRE (dollars/personne/jour), PAR EFFET DIRECT STRATÉGIQUE ET PAR ACTIVITÉ									
	Effet direct stratégique 1		Effet direct stratégique 2			Effet direct stratégique 3		Effet direct stratégique 4	
	Activité 1		Activité 2		Activité 3	Activité 4		Activité 5	
Type de bénéficiaires	Populations touchées par une crise		Élèves des écoles primaires		Programme national d'alimentation scolaire piloté par le Gouvernement	Filles et femmes enceintes ou allaitantes	Enfants âgés de 6 à 23 mois		Organisations paysannes et groupements de femmes
Modalité	Produits alimentaires	Transferts de type monétaire	Produits alimentaires	Transferts de type monétaire	Produits alimentaires	Produits alimentaires	Produits alimentaires	Produits alimentaires	Transferts de type monétaire
Sel	5		5		5			5	
SuperCereal	60					100			
SuperCereal Plus							100		
Total kcal/jour	2 195		653		653	381	401	1 966	
% de kilocalories d'origine protéique	16,1		16,2		16,2	17,2	18,1	16,0	
Transferts de type monétaire (dollars/personne/ jour)		0,58							0,58
Nombre de jours d'alimentation par an	30		190		190	365*	365**	60	60

* La ration de SuperCereal pour les filles et les femmes enceintes ou allaitantes est de 100 grammes/personne/jour pour une période de 450 jours qui couvre neuf mois de grossesse et six mois d'allaitement exclusif.

** La ration de SuperCereal Plus pour les enfants âgés de 6 à 23 mois est de 100 grammes/enfant/jour pour 540 jours (18 mois).

TABLEAU 3: TOTAL DES BESOINS EN PRODUITS ALIMENTAIRES/ TRANSFERTS DE TYPE MONÉTAIRE ET VALEUR		
Produits alimentaires/ transferts de type monétaire	Total (en tonnes)	Total (en dollars)
Céréales	4 939	1 901 546
Légumes secs	1 051	420 468
Aliments composés et mélanges	4 059	3 072 180
Huile et matières grasses	373	306 139
Autres	152	55 519
Total (produits alimentaires)	10 575	5 755 852
Transferts de type monétaire	0	1 078 800
Total (valeur des produits alimentaires et des transferts de type monétaire)	10 575	6 834 652

Renforcement des capacités, notamment dans le cadre de la coopération Sud-Sud

91. Dans le cadre du PSP, le PAM passe de la mise en œuvre directe d'activités au renforcement des capacités du Gouvernement afin que celui-ci puisse assumer la responsabilité de programmes nationaux durables et équitables en matière de sécurité alimentaire et de nutrition, et les mettre en œuvre.
92. Pour réaliser l'effet direct stratégique 5, le PAM établira, pendant la première année couverte par le PSP et en accord avec les parties prenantes concernées, une stratégie détaillée de renforcement des capacités nationales (y compris la capacité de s'attaquer aux questions relatives aux disparités entre les sexes) qui recensera les lacunes à combler en la matière. Le plan s'appuiera sur l'analyse des partenariats effectuée par le bureau de pays, précisera les effets directs du PSP (notamment les indicateurs utilisés pour mesurer leur état d'avancement) et présentera les mesures qui devront être appliquées ou ajustées à compter de la deuxième année d'exécution du PSP. La stratégie sera décrite et suivie à partir des cinq grands axes qui structurent le cadre mis en place par le PAM pour renforcer les capacités des pays³⁵, en vue de faciliter le suivi annuel des progrès.
93. Dans le cadre de la coopération Sud-Sud et de la coopération triangulaire, des voyages d'études au Nigéria et dans les centres d'excellence du PAM situés au Brésil, en Chine et en Côte d'Ivoire sont planifiés pour de hauts fonctionnaires au niveau du pays et des districts du Ministère de l'agriculture et des forêts et du Bureau de la sécurité nationale. Le bureau régional et des personnes-ressources d'autres bureaux de pays du PAM faciliteront le partage des connaissances régionales par le biais d'ateliers et de sessions de formation.

4.3 Chaîne d'approvisionnement

94. Les problèmes potentiels liés à la filière d'approvisionnement englobent l'insuffisance des produits disponibles sur les marchés locaux, qui peut contraindre le PAM à importer des produits alimentaires et ainsi retarder leur livraison. Le mauvais état des routes, notamment pendant la saison des pluies, se traduit souvent par une augmentation des coûts de transport (pouvant aller jusqu'à 200 pour cent) et entraîne des retards. Quant à la livraison jusqu'au dernier tronçon, elle est souvent compromise par des problèmes d'entreposage.
95. Le PAM continuera d'assurer le meilleur rapport coût-efficacité et d'optimiser les capacités des chaînes d'approvisionnement, en particulier dans le dernier tronçon du parcours de livraison, de diverses façons, notamment:
 - le renforcement des capacités des institutions nationales dans toutes leurs fonctions liées à la chaîne d'approvisionnement, à savoir la planification, l'approvisionnement, le transport, le stockage et la distribution (activités 1, 2, 4 et 5);
 - des services liés à la chaîne d'approvisionnement en articles alimentaires et non alimentaires, en particulier pour les organismes des Nations Unies et les institutions gouvernementales (activité 3); et
 - l'évaluation et la mise en place de marchés de détail tenant compte de la problématique femmes-hommes, y compris le suivi et le soutien de la production vivrière locale.

³⁵ PAM. 2015. *The Design and Implementation of Technical Assistance and Capacity Development: National Self-sufficient Capacity to Respond, Reduce and Rebuild from Crises and Achieve Zero Hunger*.

96. Le PAM examinera les possibilités d'achat local de produits alimentaires nutritifs et évaluera l'assistance technique requise pour produire des aliments enrichis localement, notamment destinés à l'alimentation scolaire utilisant la production locale. Ce travail englobera le renforcement des capacités afin de contribuer à élaborer des politiques et les cadres réglementaires relatifs à l'enrichissement du riz.

4.4 Capacités du bureau de pays et profil du personnel

97. Compte tenu du ralentissement de l'action d'urgence face à l'épidémie d'Ebola et des perspectives de financement en baisse, les effectifs du bureau de pays ont été diminués. Les ressources humaines seront adaptées en conséquence et le personnel sera formé pour acquérir les compétences nécessaires à la mise en œuvre du PSP, notamment dans les domaines du renforcement des capacités, de la nutrition, de la problématique femmes-hommes et des chaînes d'approvisionnement axées sur le marché.
98. Les femmes ne représentent aujourd'hui que 29 pour cent du personnel recruté au niveau local. Pour remédier à cette disparité entre les sexes, un plan d'action pour la parité sera mis en œuvre au cours du PSP.
99. Le PAM traitera la santé et le bien-être du personnel comme une priorité, notamment en menant des activités conjointes de promotion de la santé avec d'autres partenaires pour créer un environnement de travail stimulant et sain.

4.5 Partenariats

100. Pour mettre en œuvre les activités prévues et optimiser leur impact, le PAM travaillera avec les ministères concernés, les gouvernements donateurs habituels et non habituels, des organismes des Nations Unies – notamment ceux ayant leur siège à Rome –, des ONG, des organisations de la société civile, des institutions multilatérales spécialisées dans les finances et le développement, le secteur privé et le milieu universitaire. Les possibilités de coopération Sud-Sud seront étudiées et renforcées avec d'autres pays en développement et en partenariat avec l'Union africaine.
101. En tant que partenaire de choix dans le domaine de l'alimentation scolaire, le PAM continuera de travailler en étroite collaboration avec le Ministère de l'éducation et d'autres parties prenantes en vue de mettre en œuvre le programme d'alimentation scolaire, pour lequel un mémorandum d'accord doit être signé.
102. Le bureau de pays a élaboré un plan d'action détaillé en matière de partenariats qui décrit les domaines d'intervention concernés, et sera suivi et mis à jour à mesure que la situation évoluera sur le plan des partenariats. Grâce à des partenariats durables, conformes aux politiques du Gouvernement et à ses nouvelles priorités, le PAM veillera à collaborer de manière méthodique et stratégique en vue d'améliorer le rapport coût-efficacité.
103. Le PAM travaillera en partenariat avec l'UNICEF dans les domaines de la prise en charge de la malnutrition aiguë sévère, de l'approvisionnement en eau, de l'assainissement et de l'hygiène, de l'éducation, du déparasitage et des activités de communication visant à faire évoluer la société et les comportements; avec l'OMS pour ce qui est de l'élaboration de politiques et de la santé maternelle; avec le FNUAP sur la santé procréative des filles et des femmes enceintes ou allaitantes; avec la FAO s'agissant de l'appui aux petits exploitants et des évaluations de la sécurité alimentaire et de la vulnérabilité; avec le Fonds international de développement agricole sur la microfinance pour les groupements de femmes et de jeunes agriculteurs; et avec ONU-Femmes pour s'attaquer aux problèmes de nutrition liés aux violences sexistes. Le PAM, la FAO et l'UNICEF entretiennent un partenariat solide avec le réseau SUN, et le PAM accueille le secrétariat de REACH en Sierra Leone.

5. Gestion de la performance et évaluation

5.1 Modalités de suivi et d'évaluation

104. Le PAM élaborera un plan quinquennal de suivi, d'examen et d'évaluation tenant compte de la problématique femmes-hommes, afin d'évaluer les résultats et l'impact de ses activités et de favoriser l'apprentissage. Des informations de référence (dont des données relatives aux personnes ventilées par sexe et par âge) seront recueillies au début de l'année 2020.
105. Le PAM mènera régulièrement des activités de suivi pour évaluer les modalités d'exécution et les résultats au niveau des produits et des effets directs. La prise de décisions relatives aux programmes s'appuiera sur les rapports émanant du PAM et de ses partenaires. Le plan de suivi, d'examen et d'évaluation tenant compte de la problématique femmes-hommes comprendra lui-même un plan de renforcement des capacités destiné au personnel du PAM, de ses partenaires et des structures gouvernementales participant aux activités de suivi.
106. En 2023, le bureau de pays entreprendra une évaluation indépendante du PSP sous la direction du Bureau de l'évaluation, en vue de satisfaire aux besoins en matière d'obligation redditionnelle et d'apprentissage concernant la performance globale et les résultats du portefeuille de pays du PAM et d'éclairer l'élaboration des futurs programmes. Un examen à mi-parcours du PSP sera effectué à la fin de l'année 2021 pour obtenir des données factuelles qui permettront de tirer des enseignements et d'améliorer la mise en œuvre. Une évaluation décentralisée sera consacrée fin 2022 ou début 2023 à l'alimentation scolaire et à la nutrition pour répondre aux besoins du bureau de pays en matière d'apprentissage.
107. Le PAM formera le personnel de terrain afin qu'il assure un suivi tenant compte de la problématique femmes-hommes et complètera chaque année la grille de résultats concernant la parité des sexes, dans le cadre du suivi et de l'évaluation du Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable couvrant tous les organismes des Nations Unies en Sierra Leone. Des outils conviviaux tels que le système Open Data Kit, permettant d'assurer le suivi et la collecte et l'analyse de données par téléphonie mobile, seront utilisés dans le but d'améliorer l'efficacité du suivi, notamment concernant les activités d'alimentation scolaire. Le PAM suivra chaque année les progrès réalisés dans le renforcement des capacités grâce à des indicateurs institutionnels obligatoires, à l'aide de données de référence recueillies au moyen d'une cartographie des capacités nécessaires.
108. Le bureau de pays consolidera ses mécanismes de remontée de l'information provenant des bénéficiaires, en faisant notamment en sorte que le service d'assistance téléphonique gratuit soit plus efficace et accessible en toute sécurité à tous les bénéficiaires et les non-bénéficiaires, en particulier les plus vulnérables (personnes handicapées, ménages dirigés par une femme, et femmes et filles).
109. Le budget du portefeuille de pays comprend les ressources financières nécessaires pour les évaluations prévues et le plan de suivi, d'examen et d'évaluation.

5.2 Gestion des risques

110. Outre qu'il prévoit d'appuyer les activités de renforcement des capacités du Gouvernement (qu'il s'agisse de la formation de personnes ciblées ou de l'ensemble des institutions), le PAM vise à faciliter le transfert progressif de la responsabilité des activités relatives aux filets de sécurité, telles que l'alimentation scolaire. Malgré cela, le soutien budgétaire insuffisant au niveau national et les capacités limitées des autorités nationales sur le plan technique et opérationnel posent des risques considérables. Le PAM prônera la mobilisation de fonds, étudiera d'autres moyens de financement avec le Gouvernement et développera les capacités à tous les niveaux.

111. Pour faire face aux risques contextuels, notamment la résurgence d'Ebola ou les inondations et les glissements de terrain localisés, le PAM a mis en place une panoplie complète de mesures de préparation et d'intervention qui peut être amplifiée ou réduite en fonction des besoins. Il poursuivra son partenariat avec les autorités nationales chargées de la gestion des catastrophes, qui dirigent les interventions d'urgence, et continuera de leur apporter une assistance technique.
112. À mesure que le PSP réorientera l'action du PAM vers la promotion de systèmes nationaux durables relatifs à la sécurité alimentaire et nutritionnelle, il sera indispensable d'entretenir le dialogue avec les donateurs partenaires. Le PAM mettra en œuvre une nouvelle stratégie de mobilisation de ressources, en veillant à améliorer la coordination entre les parties prenantes. Dans la mesure du possible, il s'appuiera sur les capacités techniques des ministères, des donateurs partenaires et d'autres partenaires du secteur de la sécurité alimentaire dans le pays.
113. Les risques opérationnels englobent toute perturbation des chaînes d'approvisionnement due à l'impossibilité d'accéder à certaines parties du pays pendant la saison des pluies et au mauvais état des routes, la difficulté à dûment exécuter les programmes avec les partenaires, et les problèmes de suivi liés au nombre élevé de lieux de distribution pour les diverses activités. Pour améliorer l'accès opérationnel, le PAM fait le point sur ses besoins en matière de transport, tout en élargissant son réseau de transporteurs, y compris de conducteurs de bateau pour les zones fluviales. Il s'emploie à évaluer les capacités des partenaires de façon plus systématique et à dispenser des formations adaptées compte tenu des lacunes recensées et des résultats des activités de suivi des distributions. Il met également à jour sa stratégie de suivi pour le pays et continuera d'examiner régulièrement les données issues du suivi des processus et les indicateurs de risque associés.
114. Le PAM continue d'investir dans des mesures liées à l'obligation redditionnelle et aux assurances pour protéger ses ressources des risques de fraude et de corruption, et veiller à ce que les problèmes et les incidents puissent être signalés en toute sécurité et de façon anonyme, notamment par les bénéficiaires. Un mécanisme spécifique de remontée de l'information à l'usage des bénéficiaires et des communautés a été mis en place avec des coordonnées affichées de manière bien visible dans tous les lieux de livraison. De plus, le PAM examine régulièrement la situation de ses contrôles internes pour réduire au minimum tout risque d'utilisation abusive des ressources.
115. Les risques financiers, notamment l'instabilité des prix des carburants et des produits de base sur les marchés locaux, sont suivis conjointement par le Gouvernement et le PAM. D'autres risques, comme la hausse de l'inflation, sont également surveillés pour éclairer la conception des programmes et assurer les livraisons aux communautés ciblées en garantissant le meilleur rapport coût-efficacité.

6. Des ressources axées sur les résultats

6.1 Budget de portefeuille de pays

116. Le budget nécessaire à la mise en œuvre du présent PSP pendant les cinq années prévues est de 53 256 134 dollars, dont 20 pour cent seront consacrés à la lutte contre les causes profondes. Les dépenses liées aux activités en faveur de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes représentent 32 pour cent du budget total, soit 17 011 503 dollars. Des ressources financières adéquates seront allouées chaque année aux activités conçues en vue de favoriser l'égalité des sexes.

TABLEAU 4: BUDGET DU PORTEFEUILLE DE PAYS (en dollars)						
Effet direct stratégique	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5	Total
1	397 999	391 711	287 022	281 029	181 709	1 539 470
2	9 012 363	8 120 477	5 953 132	6 348 015	1 214 701	30 648 687
3	2 794 301	2 703 506	1 856 893	1 888 162	1 375 962	10 618 823
4	1 728 098	1 426 915	1 563 252	1 245 065	1 294 584	7 257 915
5	794 076	541 361	569 838	526 409	759 556	3 191 240
Total	14 726 838	13 183 969	10 230 136	10 288 679	4 826 511	53 256 134

6.2 Perspectives de financement

117. Ces dernières années, le bureau de pays a connu un effritement de sa base de donateurs, parallèlement au passage de l'assistance humanitaire à l'aide au développement en Sierra Leone. Les donateurs donnent désormais la priorité à des programmes axés sur le développement et privilégient le versement direct de fonds au Gouvernement. Compte tenu de cette évolution, le PAM s'emploiera en Sierra Leone à renforcer les partenariats avec les partenaires de développement (gouvernements donateurs, institutions financières internationales et régionales, institutions régionales et infrarégionales), les organismes des Nations Unies, les ONG, le milieu universitaire et le secteur privé.
118. S'agissant de l'activité 3, le Gouvernement est en voie de signer avec le PAM un mémorandum d'accord au titre duquel il fournira les fonds nécessaires à cette activité. Cela réduira considérablement les difficultés que le PAM rencontre pour trouver des sources de financement pour ses activités d'alimentation scolaire dans le pays.
119. Le présent PSP donne au PAM l'occasion d'œuvrer en conformité avec les priorités gouvernementales en matière de développement en vue de nouer des partenariats et de diversifier la base de donateurs en s'adressant à des donateurs habituels ou non, notamment des entités du secteur privé et des institutions financières internationales telles que la Banque mondiale et la Banque africaine de développement.
120. En cas de déficit de financement, le PAM donnera la priorité aux secours vitaux et aux interventions nutritionnelles ciblant les groupes de population les plus vulnérables, notamment les enfants âgés de 6 à 23 mois, les filles et les femmes enceintes ou allaitantes, et les autres femmes vulnérables.

6.3 Stratégie de mobilisation des ressources

121. Le PAM réoriente sa stratégie pour se concentrer sur des activités de communication et de sensibilisation accrues visant à attirer des donateurs nouveaux et habituels, et il s'efforcera d'élargir sa base de financement et de renforcer la mobilisation conjointe de fonds avec d'autres organismes, notamment ceux ayant leur siège à Rome, en mettant en œuvre un plan d'action solide en matière de partenariats qui englobe les composantes suivantes:
- des propositions conjointes du système des Nations Unies pour tirer parti des apports complémentaires d'autres partenaires;
 - des activités de sensibilisation renforcées pour promouvoir l'action et le dialogue avec le Gouvernement à propos de la sécurité alimentaire et nutritionnelle, de la protection sociale et de l'alerte et de l'intervention rapide;

- une coordination renforcée avec des institutions financières multilatérales pour assurer une programmation complémentaire et, le cas échéant, la prévisibilité des ressources; et
 - des mesures visant à communiquer de manière ciblée et à mettre en valeur le travail du PAM auprès des donateurs en Sierra Leone.
122. Le PAM renforcera son appui en faveur de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes en se tournant davantage vers les donateurs pour lesquels ces questions sont prioritaires.

ANNEXE I**CADRE LOGIQUE DU PLAN STRATÉGIQUE DE PAYS ÉTABLI POUR LA SIERRA LEONE (2020–2024)**

But stratégique 1: Aider les pays à atteindre l'objectif Faim zéro

Objectif stratégique 1: Éliminer la faim en préservant l'accès à l'alimentation

Résultat stratégique 1: Chacun a accès à la nourriture

Effet direct stratégique 1: Les populations touchées par une crise en Sierra Leone sont en mesure de subvenir à leurs besoins alimentaires et nutritionnels essentiels pendant et après la crise

Catégorie d'effet direct correspondante:
Maintien/amélioration de l'accès des individus et des ménages à une alimentation suffisante

Tient compte de la nutrition

Domaine d'action privilégié:
intervention face à une crise

Hypothèses

Les crises n'affectent pas la sécurité alimentaire des ménages
Un financement suffisant est disponible

Indicateurs d'effet direct

Indice des stratégies de survie fondé sur la consommation (moyenne)

Score de diversité alimentaire

Score de consommation alimentaire

Part des dépenses consacrée à l'alimentation

Activités et produits

1. Fournir une assistance alimentaire et nutritionnelle aux ménages touchés par une crise et un appui pour les aider à se remettre (Transferts de ressources non assortis de conditions pour favoriser l'accès à la nourriture)

Les bénéficiaires touchés par une crise bénéficient d'activités de communication visant à faire évoluer la société et les comportements et tenant compte de la problématique femmes-hommes, afin d'améliorer les pratiques liées à la nutrition (E. Activités de communication visant à faire évoluer la société et les comportements exécutées)

Les ménages touchés par une crise reçoivent en temps voulu des aliments nutritifs et/ou des transferts de type monétaire suffisants qui leur permettent de subvenir à leurs besoins alimentaires et nutritionnels essentiels (A. Ressources transférées)

Les populations touchées par une crise bénéficient en temps voulu d'un appui aux moyens d'existence qui leur permet de se relever après une crise et d'accroître leur résilience face aux chocs (résultat stratégique 3) (D. Actifs créés)

Effet direct stratégique 2: Les élèves des écoles primaires des zones ciblées ont accès à une alimentation suffisante et nutritive pendant toute l'année scolaire

Catégorie d'effet direct correspondante: Maintien/amélioration de l'accès des individus et des ménages à une alimentation suffisante

Domaine d'action privilégié: renforcement de la résilience

Hypothèses

Les produits alimentaires sont achetés, expédiés et livrés en temps voulu

Un financement suffisant est disponible

Indicateurs d'effet direct

Taux de fréquentation scolaire

Taux de scolarisation

Score de consommation alimentaire

Taux de poursuite des études/taux d'abandon des études

Capacité nationale de mener des programmes d'alimentation scolaire utilisant la méthode SABER

Activités et produits**2. Assurer une alimentation scolaire nutritive au profit des élèves des écoles primaires et contribuer à la mise en œuvre d'un programme d'alimentation scolaire intégré (catégorie d'activité 4; modalités: produits alimentaires, renforcement des capacités, transferts de type monétaire). (Repas scolaires)**

Les élèves des écoles primaires bénéficient d'activités de communication visant à faire évoluer la société et les comportements qui tiennent compte de la problématique femmes-hommes, l'objectif étant d'améliorer leurs connaissances et leurs pratiques en matière de nutrition et de sécurité alimentaire (E. Activités de communication visant à faire évoluer la société et les comportements exécutées)

Les élèves des écoles primaires reçoivent en temps voulu des repas scolaires suffisants et nutritifs qui répondent à leurs besoins alimentaires et nutritionnels (lié à l'activité 1) et encouragent l'assiduité (ODD 4) (A. Ressources transférées)

Les élèves tirent avantage du renforcement de la capacité du Gouvernement de mettre en œuvre le programme national d'alimentation scolaire, qui facilite l'accès à un enseignement primaire gratuit de qualité (ODD 4) (N. Alimentation scolaire assurée)

3. Fournir une assistance en faveur du programme national d'alimentation scolaire piloté par le Gouvernement (Prestation de services et plateformes)

Les élèves tirent avantage du renforcement de la capacité du Gouvernement de mettre en œuvre le programme national d'alimentation scolaire, qui facilite l'accès à un enseignement primaire gratuit de qualité (ODD 4) (C. Activités de développement des capacités et d'appui technique réalisées)

Objectif stratégique 2: Améliorer la nutrition

Résultat stratégique 2: Personne ne souffre de malnutrition

Effet direct stratégique 3: D'ici à 2025, l'état nutritionnel des populations vulnérables sur le plan nutritionnel vivant dans les districts ciblés, notamment les enfants et les adolescentes et les femmes enceintes ou allaitantes, s'améliore pour atteindre les objectifs nationaux

Catégorie d'effet direct correspondante: Amélioration de la consommation de produits alimentaires de qualité et riches en nutriments chez les personnes ciblées

Tient compte de la nutrition

Domaine d'action privilégié: causes profondes

Hypothèses

Les produits alimentaires sont achetés, expédiés et livrés en temps voulu

Un financement suffisant est disponible

Les établissements de santé disposent d'un personnel et d'une formation adéquats

Indicateurs d'effet direct

Indice des stratégies de survie fondé sur la consommation (indice des stratégies de survie en baisse)

Score de consommation alimentaire – nutrition

Seuil minimal de diversité alimentaire pour les femmes

Proportion d'enfants âgés de 6 à 23 mois recevant l'apport alimentaire minimum acceptable

Proportion de la population remplissant les conditions pour bénéficier du programme qui y participe effectivement (couverture)

Proportion de la population cible participant à un nombre suffisant de distributions (observance)

Activités et produits

4. Dispenser un programme complet d'aide à la prévention de la malnutrition, comprenant des messages complémentaires sur l'alimentation et la nutrition, tout en renforçant les capacités des unités de santé auxiliaires et de leur personnel dans les domaines de la santé et de la nutrition (Prévention de la malnutrition)

Les bénéficiaires ciblés, y compris les filles et les femmes enceintes ou allaitantes, bénéficient d'activités de communication sur la nutrition visant à faire évoluer la société et les comportements et tenant compte de la problématique femmes-hommes, qui améliorent les pratiques de nutrition des mères, des nourrissons et des jeunes enfants (E. Activités de communication visant à faire évoluer la société et les comportements exécutées)

Les enfants âgés de 6 à 23 mois et les filles et les femmes enceintes ou allaitantes ciblés reçoivent des aliments nutritifs spécialisés en temps voulu et en quantité suffisante qui améliorent leur apport alimentaire (B. Aliments nutritifs fournis)

Les enfants âgés de 6 à 23 mois et les filles et les femmes enceintes ou allaitantes ciblés reçoivent des aliments nutritifs spécialisés en temps voulu et en quantité suffisante qui améliorent leur apport alimentaire (A. Ressources transférées)

Les populations vulnérables bénéficient du renforcement des capacités des unités de santé auxiliaires dans les domaines de la santé et de la nutrition, qui facilite l'accès à des services médicaux adéquats (C. Activités de développement des capacités et d'appui technique réalisées)

Objectif stratégique 3: Assurer la sécurité alimentaire

Résultat stratégique 3: La sécurité alimentaire et la nutrition des petits exploitants s'améliorent grâce à l'augmentation de la productivité et des revenus

Effet direct stratégique 4: D'ici à 2030, les petits exploitants et les communautés des zones ciblées disposent de moyens d'existence résilients qui leur permettent de mieux subvenir à leurs besoins en matière de sécurité alimentaire et de nutrition

Catégorie d'effet direct correspondante: Augmentation de la production et des ventes des petits exploitants

Tient compte de la nutrition

Domaine d'action privilégié: renforcement de la résilience

Hypothèses

Les chocs climatiques n'affectent pas la production alimentaire

Des apports complémentaires sont fournis par le Gouvernement et les partenaires

Les marchés fonctionnent correctement

Indicateurs d'effet direct

Indice des stratégies de survie fondé sur la consommation (moyenne)

Capacité économique de subvenir aux besoins essentiels

Score de consommation alimentaire

Score de consommation alimentaire – nutrition

Part des dépenses consacrée à l'alimentation

Stratégies de survie fondées sur les moyens d'existence (moyenne)

Pourcentage de petits exploitants ciblés faisant état d'une augmentation de la production de cultures nutritives, ventilé par sexe

Proportion de la population des communautés ciblées faisant état d'avantages découlant de l'amélioration de la base des moyens d'existence

Proportion de pertes après récolte des petits exploitants

Valeur et quantité des produits vendus par les petits exploitants par l'intermédiaire de systèmes de regroupement de la production appuyés par le PAM

Activités et produits**5. Apporter un appui intégré au renforcement de la résilience des petits exploitants, notamment des organisations paysannes et des groupements de femmes (Création d'actifs et appui aux moyens d'existence)**

Les membres des communautés bénéficient équitablement d'actifs productifs qui améliorent leurs moyens d'existence et leur résilience face aux aléas naturels et aux changements climatiques (D. Actifs créés)

Les petits exploitants et les membres des communautés reçoivent des produits alimentaires ou des transferts de type monétaire assortis de conditions qui améliorent leurs moyens d'existence (résultat stratégique 3) (A. Ressources transférées)

Les petits exploitants bénéficient équitablement de l'appui fourni par le PAM pour améliorer leurs techniques agricoles, apporter une valeur ajoutée après récolte et promouvoir les marchés en faveur d'une alimentation scolaire utilisant la production locale en vue d'accroître leur productivité et leurs revenus (résultat stratégique 3) (F. Achats effectués auprès de petits exploitants)

Des actions de communication et d'information visant à faire évoluer la société et les comportements ainsi que les relations entre les sexes sont menées à l'intention des petits exploitants afin d'encourager la production, l'achat et la consommation d'aliments riches en nutriments (E. Activités de communication visant à faire évoluer la société et les comportements exécutées)

But stratégique 2: Nouer des partenariats pour faciliter la mise en œuvre des ODD**Objectif stratégique 4: Appuyer la mise en œuvre des ODD****Résultat stratégique 5: Les pays en développement ont des capacités renforcées pour mettre en œuvre les ODD****Effet direct stratégique 5: D'ici à 2024, les institutions nationales et infranationales disposent de capacités renforcées pour gérer les programmes de sécurité alimentaire et de nutrition**

Catégorie d'effet direct correspondante: Renforcement de la capacité des institutions et systèmes publics et privés, y compris les intervenants locaux, à recenser, cibler et secourir les populations en situation d'insécurité alimentaire et de vulnérabilité sur le plan nutritionnel

Domaine d'action privilégié: renforcement de la résilience

Hypothèses

Le Gouvernement et les autorités de district chargées de l'éducation et de la gestion des catastrophes participent.

Le personnel technique est disponible

Des financements sont disponibles

Indicateurs d'effet direct

Indice des capacités de préparation aux situations d'urgence

Nombre de politiques, de programmes et de composantes de systèmes portant sur la sécurité alimentaire et la nutrition améliorés dans le pays grâce aux activités menées par le PAM en matière de renforcement des capacités

Proportion de secteurs ciblés et d'entités gouvernementales appliquant les recommandations issues des examens stratégiques nationaux Faim zéro

Activités et produits**6. Apporter une aide pour renforcer les capacités gouvernementales en matière de sécurité alimentaire et de nutrition, notamment dans les domaines de la gestion des catastrophes et des interventions d'urgence, de l'alimentation scolaire, de la nutrition et de la protection sociale (catégorie d'activité 9; modalité: renforcement des capacités) (Renforcement des capacités institutionnelles)**

Les populations sierra-léonaises tirent avantage du renforcement du système national de gestion des catastrophes, qui leur permet de recevoir en temps voulu l'assistance du Gouvernement (C. Activités de développement des capacités et d'appui technique réalisées)

Les populations ciblées, notamment les écoliers, tirent profit du renforcement des capacités du Gouvernement en matière de sécurité alimentaire, d'alimentation scolaire, de nutrition et de protection sociale, qui favorise les progrès vers l'élimination de la faim (résultat stratégique 5) (M. Mécanismes de coordination nationaux appuyés)

But stratégique 1: Aider les pays à atteindre l'objectif Faim zéro**C.1. Les populations touchées sont en mesure de tenir le PAM et ses partenaires comptables pour ce qui est de répondre à leurs besoins alimentaires en tenant compte de leurs avis et de leurs préférences****Résultats transversaux**

C.1.1: Proportion de personnes bénéficiant d'une assistance informées au sujet du programme

C.1.2: Proportion d'activités pour lesquelles les avis donnés en retour par les bénéficiaires sont consignés, analysés et pris en compte pour améliorer les programmes

C.2. Les populations touchées sont en mesure de bénéficier des programmes du PAM d'une manière qui assure et renforce leur sécurité, leur dignité et leur intégrité**Résultats transversaux**

C.2.1: Proportion de personnes ciblées ayant accès à l'assistance sans rencontrer de problèmes de sécurité

C.2.2: Proportion de personnes ciblées indiquant que les programmes du PAM respectent leur dignité

C.2.3: Proportion de personnes ciblées ayant librement accès aux programmes du PAM

C.3. L'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes progressent au sein des populations bénéficiant de l'assistance du PAM**Résultats transversaux**

C.3.1: Proportion de ménages au sein desquels les décisions quant à l'utilisation des produits alimentaires, des espèces ou des bons sont prises par la femme, par l'homme ou par les deux, ventilée par modalité de transfert

C.3.2: Proportion de femmes parmi les membres des entités prenant les décisions concernant l'assistance alimentaire (comités, conseils, équipes, etc.)

C.3.3: Type de transfert (vivres, espèces, bons ou pas de rémunération) reçu par les personnes participant aux activités du PAM, ventilé par sexe et type d'activité

C.4. Les communautés ciblées tirent profit des programmes du PAM sans que cela nuise à l'environnement**Résultats transversaux**

C.4.1: Proportion d'activités pour lesquelles les risques écologiques ont été évalués et des mesures d'atténuation définies, selon que de besoin

ANNEXE II

VENTILATION INDICATIVE DES COÛTS PAR EFFET DIRECT STRATÉGIQUE (<i>en dollars</i>)						
	Résultat stratégique 1, cible 1 de l'ODD 2	Résultat stratégique 1, cible 1 de l'ODD 2	Résultat stratégique 2, cible 2 de l'ODD 2	Résultat stratégique 2, cible 3 de l'ODD 2	Résultat stratégique 5, cible 9 de l'ODD 17	Total
	Effet direct stratégique 1	Effet direct stratégique 2	Effet direct stratégique 3	Effet direct stratégique 4	Effet direct stratégique 5	
Domaine d'action privilégié	Intervention face à une crise	Renforcement de la résilience	Causes profondes	Renforcement de la résilience	Renforcement de la résilience	
Transferts	1 076 679	20 763 522	6 252 576	3 559 847	1 733 070	33 385 693
Mise en œuvre	118 112	3 306 567	1 976 891	2 013 549	696 043	8 111 162
Coûts d'appui directs ajustés	250 720	4 708 021	1 741 259	1 241 548	567 356	8 508 905
Total partiel	1 445 512	28 778 110	9 970 726	6 814 943	2 996 469	50 005 760
Coûts d'appui indirects (6,5 pour cent)	93 958	1 870 577	648 097	442 971	194 770	3 250 374
Total	1 539 470	30 648 687	10 618 823	7 257 915	3 191 240	53 256 134

Liste des sigles utilisés dans le présent document

FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FNUAP	Fonds des Nations Unies pour la population
ODD	objectif de développement durable
OMS	Organisation mondiale de la Santé
ONG	organisation non gouvernementale
PIB	produit intérieur brut
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
PSP	plan stratégique de pays
REACH	Efforts renouvelés contre la faim et la dénutrition chez les enfants
SUN	mouvement Renforcer la nutrition
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance